

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Vingtième session du Comité pour les Plantes
Dublin (Irlande), 22 – 30 mars 2012

PROPOSITION D'INTEGRATION DES BOIS PRECIEUX (*DALBERGIA* SPP., *DIOSPYROS* SPP.)
DANS L'ANNEXE II CITES

Le document d'information ci-joint est soumis par Madagascar concernant le point n° 17.1.3 de l'ordre du jour*.

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.



**PROPOSITION D'INTEGRATION DES BOIS PRECIEUX (*Dalbergia spp*, *Diospyros spp*) DANS L'ANNEXE II CITES
(FICHES TECHNIQUES)**

SOMMAIRE

Chapitre I : GENERALITES

A. Contexte	1
B. Législations nationales sur les bois précieux.....	2
C. Commercialisation illicites	4

Chapitre II : PROPOSITION D'AMENDEMENT

II.1. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE <i>Dalbergia louvelii</i>	9
A. Proposition	9
B. Auteur de la proposition.....	9
C. Justification de la proposition	9
II.2. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE <i>Dalbergia normandii</i>	13
A..... Prop	
osition.....	13
B. Auteur de la proposition.....	13
C. Justification de la proposition	13
II.3. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE <i>Dalbergia monticola</i>	16
A. Proposition.....	16
B. Auteur de la proposition.....	16
C. Justification de la proposition	16
II.4. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE <i>Dalbergia purpurascens</i> .	19
A..... Prop	
osition	19
B. Auteur de la proposition.....	19
C. Justification de la proposition	19
II.5. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE <i>Dalbergia xerophila</i>	23
A. Proposition	23
B. Auteur de la proposition	23
C. Justification de la proposition.....	23
II.6. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE <i>Dalbergia abrahamii</i>	27
A. Proposition	27
B. Auteur de la proposition.....	27
C. Justification de la proposition	27
II.7. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE <i>Dalbergia baronii</i>	31
A. Proposition.....	31
B. Auteur de la proposition	31

C. Justification de la proposition.....	31
II.8. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE <i>Dalbergia greveana</i>	35
A. Proposition	35
B. Auteur de la proposition	35
C. Justification de la proposition	35
II.9. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE <i>Dalbergia madagascariensis</i>	
A..... Prop	
osition.....	39
B..... Aute	
ur de la proposition	39
C..... Justif	
ication de la proposition	39
II.10. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE <i>Dalbergia mollis</i>	43
A..... Prop	
osition.....	43
B. Auteur de la proposition.....	43
C. Justification de la proposition	43
II.11. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE <i>Dalbergia trichocarpa</i> ..	47
A. Proposition	47
B. Auteur de la proposition.....	47
C. Justification de la proposition	47
II.12. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE <i>Diospyros aculeata</i>	51
A..... Prop	
osition.....	51
B. Auteur de la proposition.....	51
C. Justification de la proposition	51
II.13. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE <i>Diospyros bernieri</i>	55
A. Proposition	55
B. Auteur de la proposition.....	55
C. Justification de la proposition	55
II.14. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE <i>Diospyros calophylla</i>	58
A. Proposition	58
B. Auteur de la proposition	58
C. Justification de la proposition.....	58
II.15. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE <i>Diospyros gracilipes</i>	61
A. Proposition	61
B. Auteur de la proposition	61
C. Justification de la proposition.....	61

II.16. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE <i>Diospyros haplostylis</i> ...	65
A.....	Proposition..... 65
B. Auteur de la proposition.....	65
C. Justification de la proposition.....	65
II.17. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE <i>Diospyros perrieri</i>	69
A.....	Proposition..... 69
B. Auteur de la proposition.....	69
C. Justification de la proposition.....	69
II.18. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE <i>Diospyros sakalavarum</i>	73
A. Proposition.....	73
B. Auteur de la proposition.....	73
C. Justification de la proposition.....	73
II.19. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE <i>Diospyros toxicaria</i>	77
A.....	Proposition..... 77
B. Auteur de la proposition.....	77
C. Justification de la proposition.....	77

Liste des tableaux

Tableau n°1 : Législations sur les bois précieux	2
Tableau n°2 : Synthèse des informations chiffrées sur les exploitations illégales de bois de rose dans la région Nord-est de Madagascar	4

Liste des cartes

Carte n°1 : Aire de répartition géographique de <i>Dalbergia louvelii</i>	13
Carte n°2 : Aire d'occurrence de <i>Dalbergia louvelii</i>	13
Carte n°3 : Aire de répartition géographique de <i>Dalbergia normandii</i>	17
Carte n°4 : Aire de répartition géographique de <i>Dalbergia monticola</i>	20
Carte n°5 : Aire d'occurrence de <i>Dalbergia monticola</i>	20
Carte n°6 : Aire de distribution géographique de <i>Dalbergia purpurascens</i>	23
Carte n°7 : Aire d'occurrence de <i>Dalbergia purpurascens</i>	23
Carte n°8 : Aire de distribution géographique de <i>Dalbergia xerophila</i>	27
Carte n°9 : Aire d'occurrence de <i>Dalbergia xerophila</i>	27
Carte n°10 : Aire de distribution géographique de <i>Dalbergia abrahamii</i>	31
Carte n°11 : Aire d'occurrence de <i>Dalbergia abrahamii</i>	31
Carte n°12 : Aire de distribution géographique de <i>Dalbergia baronii</i>	35
Carte n°13 : Aire d'occurrence de <i>Dalbergia baronii</i>	35
Carte n°14 : Aire de répartition géographique de <i>Dalbergia graveana</i>	39

Carte n°15 : Aire d'occurrence de <i>Dalbergia graveana</i>	39
Carte n°16 : Aire de répartition géographique de <i>Dalbergia madagascariensis</i>	42
Carte n°17 : Aire d'occurrence de <i>Dalbergia madagascariensis</i>	42
Carte n°18 : Aire de répartition géographique de <i>Dalbergia mollis</i>	47
Carte n°19 : Aire d'occurrence de <i>Dalbergia mollis</i>	47
Carte n°20 : Aire de répartition géographique de <i>Dalbergia trichocarpa</i>	51
Carte n°21 : Aire d'occurrence de <i>Dalbergia trichocarpa</i>	51
Carte n°22 : Aire de répartition géographique de <i>Diospyros aculeata</i>	55
Carte n°23 : Aire d'occurrence de <i>Diospyros aculeata</i>	55
Carte n°24 : Aire de répartition géographique de <i>Diospyros bernieri</i>	59
Carte n°25 : Aire d'occurrence de <i>Diospyros bernieri</i>	59
Carte n°26 : Aire de répartition géographique de <i>Diospyros calophylla</i>	62
Carte n°27 : Aire d'occurrence de <i>Diospyros calophylla</i>	62
Carte n°28 : Aire de distribution géographique de <i>Diospyros gracilipes</i>	65
Carte n°29 : Aire d'occurrence de <i>Diospyros gracilipes</i>	65
Carte n°30 : Aire de distribution géographique de <i>Diospyros haplostylis</i>	69
Carte n°31 : Aire d'occurrence de <i>Diospyros haplostylis</i>	69
Carte n°32 : Aire de distribution géographique de <i>Diospyros perrieri</i>	73
Carte n°33 : Aire d'occurrence de <i>Diospyros perrieri</i>	73
Carte n°34 : Aire de distribution géographique de <i>Diospyros sakalavarum</i>	77
Carte n°35 : Aire d'occurrence de <i>Diospyros sakalavarum</i>	77
Carte n°36 : Aire de distribution géographique de <i>Diospyros toxicaria</i>	81
Carte n°37 : Aire d'occurrence de <i>Diospyros toxicaria</i>	81

Liste des photos

Photo n°1 : Utilisation artisanale des bois de <i>Dalbergia</i> spp et <i>Diospyros</i> spp.....	8
Photo n°2 : Meubles et accessoires de maison en Palissandre (<i>Dalbergia</i> spp).....	9
Photo n°3 : <i>Dalbergia louvelii</i> (RAJAONARY F., 2005).....	14
Photo n°4 : Coupe du bois de <i>Dalbergia louvelii</i>	14
Photo n°5 : Coupe du bois de <i>Dalbergia purpurascens</i>	24
Photo n°6 : <i>Dalbergia xerophila</i> (MANJAKAMAHERY, 2008).....	28
Photo n°7 : Coupe du bois de <i>Dalbergia xerophila</i>	28
Photo n°8 : <i>Dalbergia abrahamii</i> (MBG Madagascar).....	32
Photo n°9 : Coupe du bois de <i>Dalbergia abrahamii</i>	32
Photo n°10 : <i>Dalbergia baronii</i> (ANTILAHIMENA P, 2006).....	36
Photo n°11 : Coupe du bois de <i>Dalbergia greveana</i>	40
Photo n°12 : <i>Dalbergia madagascariensis</i> (RANDRIATSIVERY F. M.).....	44
Photo n°13 : Coupe du bois de <i>Dalbergia mollis</i>	48
Photo n°14 : <i>Dalbergia trichocarpa</i> (RANDRIATSIVERY F. M., 2007).....	52
Photo n°15 : Coupe du bois de <i>Dalbergia trichocarpa</i>	52
Photo n°16 : <i>Diospyros aculeata</i> (RATOVOSON F, 2007).....	56
Photo n°17 : Coupe du bois de <i>Diospyros aculeata</i>	56
Photo n°18 : <i>Diospyros gracilipes</i> (RAZANATSIMA A., 2008).....	66

Photo n°19: <i>Diospyros haplostylis</i> (Porter P. Lowry, 2009)	70
Photo n°20: <i>Diospyros perrieri</i> (RANDRIANAIVO R., 2004)	74
Photo n°21: <i>Diospyros sakalavarum</i> (RATOVOSON F. 2005)	78
Photo n°22: Coupe du bois de <i>Diospyros sakalavarum</i>	78
Photo n°23: <i>Diospyros toxicaria</i> (RAZAFITSALAMA J. L., 2006)	82
Photo n°24: Coupe du bois de <i>Diospyros toxicaria</i>	82

Chapitre I : GENERALITES

A. CONTEXTE

Depuis quelques dizaines d'années, Madagascar est confronté à de fortes pressions sur ses ressources forestières qui ne cessent de diminuer, voire même de disparaître sous l'effet conjugué des facteurs socio-économiques et des systèmes de mise en valeur agricole. Les activités humaines sont multiples et complexes. Ceux-ci peuvent aller d'une simple exploitation familiale par les populations locales à l'exploitation industrielle, de grande envergure des ressources minières et des bois précieux.

Cinquante (50) espèces de *Dalbergia* (Bossier & Rabevohitra, 2005) et 120 espèces de *Diospyros* (Schatz & Lowry Porter II, 2010) sont classées parmi les bois précieux (bois d'ébène, bois de rose, bois de palissandre). Due à l'exploitation illicite massive, qui trouve son maximum ces deux dernières années, ces espèces de haute valeur commerciale sont devenues très menacées.

En 2009, WWF a entrepris l'évaluation de la viabilité des espèces de bois précieux dans deux sites écologiquement différents, l'un dans une forêt humide (Andranomenahely, Région SAVA), l'autre dans une forêt sèche (Andranopasy, Région MENABE). Les résultats de ces travaux de recherche montrent une situation préoccupante pour les espèces de *Diospyros spp.* et de *Dalbergia spp.* car pratiquement tous les arbres exploitables (avec un diamètre de plus de 30 cm) n'existent plus.

Grace aux travaux réalisés depuis 2009 dans la partie Nord-ouest, Nord-est; Sud-ouest et Sud-est de Madagascar (Andranomenahely, Andranopasy, Ankarafantsika, Tsaramandroso, Kirindy, Mahabo mananivo, Manombo), l'organe de gestion malgache a soumis au secrétariat CITES, l'inscription de quelques espèces de *Dalbergia* et de *Diospyros* dans l'annexe III de la CITES (Association RENIALA, WWF, DBEV. 2010) en juin 2010. C'est une étape importante vers une réglementation nationale et internationale de ces espèces et vers une pérennisation de la filière des bois précieux.

Il est toutefois souhaitable que certaines des espèces, celles qui sont les plus menacées et les plus commercialisées soient inscrites dans l'annexe II, pour assurer une meilleure gestion de la filière.

Une réglementation nationale est valable uniquement sur le territoire, mais elle n'arrive pas à couvrir les produits végétaux exportés illicitement d'où la nécessité d'une réglementation internationale. C'est dans l'objectif de trouver des solutions à ces problèmes que l'intégration des espèces de bois précieux, *Dalbergia spp.* et *Diospyros spp.* dans l'annexe II de la CITES est proposée. Cela permettra d'obtenir le soutien des pays ou des organisations/tiers sur le plan international pour la gestion de ces ressources et la mise en application des mesures nationales par des moyens de contrôle au niveau des exportations.

B. Législations nationales sur les bois précieux.

Tableau n°1 : Législations sur les bois précieux

Textes légaux	Brève description
Ordonnance 60-128 du 03 octobre 1960	fixe les procédures applicables à la répression des infractions à la législation forestière de la chasse, de la pêche et de la protection de la nature
Arrêté 11832/2000 du 30 avril 2000	interdit l'exportation de bois de rose et de bois d'ébène, sauf sous forme de produits travaillés, finis tels des objets d'art ou articles artisanaux et suspend pour 3 ans toute instruction de dossiers de permis d'exploiter dans la région de CAP EST
Arrêté 12 702/2000 du 20 Novembre 2000	Suspension d'instruction de dossier de demande, de délivrance de permis d'exploitation et de permis de coupe à titre onéreux
Arrêté 12704/2000 du 20 novembre 2000	suspend et interdit toute activité extractive des ressources ligneuses dans les zones sensibles, dont les aires protégées et leurs zones périphériques, et son article 4 mentionne qu'aucune disposition particulière n'est admise à l'encontre de cet arrêté.
Arrêté interministériel n°17939/2004 du 21 septembre 2004	prévoit que les produits exportés doivent être sous forme de bois « travaillé » ou « semi-travaillé » ; annulation et abrogation des articles contraires dans l'arrêté 11.832/2000 du 30 avril 2000 sur l'interdiction de l'exportation de bois de rose et de bois d'ébène
Arrêté interministériel 16030/2006	interdit toute exploitation de bois de rose et de bois d'ébène et l'exportation du bois d'ébène et du bois de rose ; exportation des bois d'ébène, de rose et de palissandre sous forme de produits finis ; saisie de tout stock non justifié
Arrêté interministériel 10885/2007 du 03 juillet 2007	interdit l'exportation de bois de forêts naturelles toutes catégories à l'état brut et semi-travaillé ; seuls les produits finis sont autorisés à l'exportation
Arrêté interministériel n°003-2009	autorise l'exportation, à titre exceptionnel, de bois de rose et d'ébène à l'état brut dans la Région Sava pour 13 opérateurs listés ; liquidation jusqu'au 30 avril 2009 - passé ce délai, aucune dérogation ne sera plus délivrée

Arrêté interministériel n°38244 du 21 septembre 2009	autorise à titre exceptionnel et nominatif l'exportation d'ébène, de bois de rose et de palissandre selon l'inventaire antérieur pour les opérateurs en situation régulière vis-à-vis de la fiscalité et de l'Administration forestière ; quota maximum de 25 containers attribué à chacun des opérateurs « ci-dessous », afin d'apaiser la situation économique
Arrêté interministériel n° 38409/2009 du 5 octobre 2009 ; Notes de rappel aux opérateurs 029 et 030/09/MEF/SG/DGF/DVRN du 02 octobre 2009	complète l'Arrêté interministérielle 38244/2009 sur l'agrément d'exportation à titre exceptionnel le des bois précieux à l'état brut ou semi-travaillés ; Notes d'application sur la délivrance d'agrément et de l'autorisation d'exportation des produits forestières
Décret 2010-141 du 24 Mars 2010	portant l'interdiction de coupe, d'exploitation et d'exportation de bois de rose et de bois d'ébène à Madagascar

Les différentes réglementations en vigueur laissent apparaître les points suivants :

- la non-conformité des décisions par rapport aux Lois – Normes Nationales et Internationales ;
- les irrégularités sur la forme concernant l'utilisation des règles d'élaboration des textes normatifs et des visas ;
- l'insuffisance de relations entre les textes et les fondements sociaux, techniques, scientifiques ;
- la violation des procédures et détournement du pouvoir des textes.

Actuellement le décret **2010-141 du 24 Mars 2010** sur les bois de rose et bois d'ébène est en vigueur au niveau national, 5 espèces de *Dalbergia* et 104 espèces de *Diospyros* ont été inscrits dans l'annexe III de l'UICN.

C. Exportation et commercialisation illicites

Tableau n°2 : Synthèse des informations chiffrées sur les exploitations illégales de bois de rose dans la région Nord-est de Madagascar (Source : Lucienne Wilmé, Derek Schuurman, Porter P. Lowry II and Peter H. Raven, 2009 / Precious trees pay off - But who pays?).

Nombre de conteneurs	Valeur marchande minimum (prix en \$)	Destination des produits « bois de rose »: Traders importing ebony and Rosewood (All except two are in China)
25	\$5, 000,000	Zhang Jiagang Free Trade Zone Zone Anxing Wood International Trade Co LTD
42	\$8, 400,000	Beijing YintuoInvestment Co LTD / Dalian RisingIntern.ational TradingCo / Shanghai Hong Sheng Industryand Trade Co LTD / Shanghai Tan TanTrade Co LTD / OceanTradingCyLTD,
49	\$9, 800,000	Shanghai King Tird International Trade Co LTD
56	\$11, 200,000	China TushuShanghai PudongImport & Export Co / HH International Trade Co LTD / Tianjin WinstarInternational Trade Co LTD / Zhang JiagangFree Trade Zone AnxingWood Int. Trade Co LTD, Jiangsu / Hongtai Wood Industry, Hong Kong
20	\$4, 000,000	Herowise Engineering LTD -Shanghai Tong Sheng Furniture Co LTD
33	\$6, 600,000	Beijing YintuoInvestment Co LTD / China TushuShanghai PudongImport & Export Co / Dalian SkInternational Freight for Wading Co LTD / Foshan Nanhai GuchengYouwayCo LTD / HH International Trade Co LTD / Shenzhen City UanLong Createsthe World Co LTD / Zhang JiagangFree Trade Zone / AnxingWood International Trade Co LTD / OceanTradingCyLTD, Kwai Hung / Zhenjiang WillignForeignTradingCo LTD, Hang Zhou
81	\$16, 200,000	Flavour Handking LLC / Foshan Everlasting Enterprise Co LTD / Herowise Engineering LTD / High Hope International Group Jiang Knit Wear & Home Textiles Import & Export Co LTD / O cean Trading Co / Shanghai Tan Tan Trade Co LTD / Zhang Jiagang Jiangsu Skyrun Int. Group Co

		LTD
21	\$4,200,000	Dalian Rising International Trading Co / Jiangsu Bosheng International Freight & Forwarding Co LTD / High Hope International Group Jiang Knit Wear & Home Textiles Import & Export Co LTD / Shanghai Tan Tan Trade Co LTD
33	\$6,600,000	Beijing Yintuo Investment Co LTD / China Tushu Shanghai Pudong Import & Export Co / China Meheco Traditional Medicines and Health Products Import & Export Co / Foshan Nanhai Gucheng Youway Co LTD / HH International Trade Co LTD Zhang Jiangang Free Trade Zone / Anxing Wood International Trade Co LTD Zhejiang Willing Foreign Trading Co LTD, Hang Zhou
61	\$12,200,000	Changshu Jinbian Craft Furniture Co LTD / Xiamen High Water Logistic Co LTD / Shanghai Tan Tan Trade Co LTD / Shanghai Shenji International, Tanmu / Shanghai Tong Sheng Furniture Co LTD / Wuxi Shi Zhou Ye Textiles Co LTD, Wuxi / Society Yick PO Intern. Investment, Hong Kong
314	\$62,800,000	Changsha Weichu Seed Industry LTD / China Tushu Shanghai Pudong Import & Export Co / Dalian Rising International Trading Co / HH International Trade Co LTD / High Hope International Group Jiang Knit Wear & Home Textiles Import & Export Co LTD / Jiangsu Guotei International Group Orient Import & Export Co / Shanghai Tan Tan Trade Co LTD / Zhenjiang Willing Foreign Trading Co LTD, Hang Zhou
33	\$6,600,000	Changsha Weichu Seed Industry LTD / China Tushu Shanghai Pudong Import & Export Co / Dalian Rising International Trading Co / HH International Trade Co LTD / High Hope International Group Jiang Knit Wear & Home Textiles Import & Export Co LTD / Jiangsu Guotei International Group Orient Import & Export Co / Shanghai Tan Tan Trade Co LTD / Zhenjiang Willing Foreign Trading Co LTD, Hang Zhou

152	\$30,400,000	CECEIEC Tianjin International Trading LTD / China Artex Corporation Fujian Co LTD / China Jilin Forest Industry Group Import & Export Co LTD / China Key Win International Trading LTD / China National Forest Product Industry Co LTD / Dalian Yulin Import & Export Co LTD / Dongguan Silver Dragon Commercial Co LTD / Flavour Handling LLC / Shanghai Silk Group Co LTD / Foshan Everlasting Enterprise Co LTD / GFTZ Chuda International Trading Co LTD / Guangzhou Peijia Import & Export Trading Co LTD / HH International Trade Co LTD / Jilin Haitianxia Rosewood Co LTD / Shanghai Hong Sheng Industry and Trade Co LTD / Shanghai Tan Tan Trade Co LTD Wuxi Guangming Group Import & Export Co LTD Elia Rolaine SOA, Antalaha 7 \$1,400,000 Shanghai Tan Tan Trade Co LTD / China Meheco Tarditional medecines, Beijing
7	\$1,400,000	Shanghai Tan Tan Trade Co LTD / China Meheco Tarditional medecines, Beijing
120	\$24,000,000	Theodor Nagel GmbH Hamburg, Germany / Wuxi Guangming Group Import & Export Co LTD / Shanghai Shang Fu / Tek'Asia International, Kow Loon / CITIC International Co LTD, Beijing
7	\$1,400,000	
21	\$4,200,000	Wuxi Shi Zhou YeTextiles Co LTD, Wuxi / Shanghai Shenji Intern; / Shanghai Tong Sheng FurnitureCo LTD / Shagai TantanTrade Co LTD / JiagynhUaquanImport & Export Co ltd
7	\$1,400,000	Hong Kong King Chung Tram Co / High Water Logistic Co LTD, Xiamen DESIRE, Antalaha 22 \$4,400,000 Ocean trade Co LTD
4	\$800,000	High Water Logistic Co LTD, Xiamen
1	\$200,000	Sunover Size LTD, Mauritius
22	\$4,400,000	Ocean trade Co LTD
4	\$800,000	High Water Logistic Co LTD, Xiamen
1	\$200,000	Sunover Size LTD, Mauritius

Depuis Février 2009, 1211 conteneurs ont été au cœur de la polémique sur l'exportation de bois précieux. En janvier 2009, un arrêté exceptionnel autorisait l'exportation de bois précieux jusqu'en mars, afin d'écouler les stocks. En septembre 2009, un arrêté exceptionnel autorisait l'exportation de 325 conteneurs contre le paiement d'une « amende » de 72 millions d'Ariary par conteneur.

Cette étude évalue l'impact économique des arrêtés pris depuis janvier 2009.

Pour ce faire, on évalue la valeur des conteneurs, la part de cette valeur captée par l'Etat et on les compare à la valeur perdue pour les aires protégées affectées par l'exploitation illégale temporairement devenue « légale ».

En évaluant la valeur des aires protégées par trois dimensions : le bénéfice tiré de la conservation de la biodiversité, le bénéfice lié à l'écotourisme, et le bénéfice lié à la protection hydrologique des bassins versants, nous obtenons une valeur perdue de 13 144 559 US\$.

Par comparaison, la valeur captée par l'Etat s'élève à 21 655 768 US\$, valeur à laquelle on peut ajouter les gains pour les populations locales (bûcherons et transporteurs), soit 9 558 737 US\$ (Source: Lucienne Wilmé, Derek Schuurman, Porter P. Lowry II and Peter H. Raven, 2009 / Precious trees pay off - But who pays?).

Il apparaît ainsi que la valeur générée par ces 1211 conteneurs pour l'Etat et les populations locales représente 2,37 années de valeur des aires protégées. Au-delà de cette période l'impact économique de l'arrêté s'apparente à une perte nette. En effet, si les gains captés par l'Etat s'arrêtent au-delà de la période prévue par l'arrêté de septembre, les pertes potentielles des aires protégées continuent d'exister.

Par ailleurs, si on ne considère que les 325 conteneurs concernés par l'arrêté de Septembre 2009 génèrent au maximum un gain de 15 519 439 US\$ pour l'Etat, contre une perte de 13 144 559 US\$ pour les aires protégées, soit un rapport de 1,1 année. Autrement dit le gain capté par l'Etat est quasiment équivalent à la perte subie par les aires protégées.

Or un tel raisonnement est extrêmement réducteur, dans la mesure où si les gains sont eux bien instantanés, les coûts supportés par les aires protégées se répercutent sur plusieurs années. La dégradation des aires protégées nécessitera une période longue avant leur reconstitution.

Sur 5 ans, on enregistre une perte de 40 939 202 US\$ (correspondant à 5 années de perte de biodiversité et 5 années de perte pour la protection hydrologique des bassins versants, plus 2 années de perte pour l'écotourisme), soit une perte nette de 19 283 436 US\$ une fois retranchée la part de valeur captée par l'Etat. Sous les mêmes hypothèses, sur 10 ans la perte serait de 43 700 246 US\$ (Source : Lucienne Wilmé, Derek Schuurman, Porter P. Lowry II and Peter H. Raven, 2009 / Precious trees pay off - But who pays?).

Ces différentes situations sus-mentionnées relatives au trafic des bois de *Dalbergia* et de *Diospyros* imposent une amélioration de la stratégie de gestion de bois précieux à l'échelle nationale et internationale pour une meilleure valorisation économique durable et adéquate. Il s'agit de l'intégration des espèces de bois précieux dans l'annexe II de la convention CITES.

Utilisation sur le plan national

La plupart des espèces (*Diospyros* spp et *Dalbergia* spp) sont utilisées par les populations locales en tant que bois de construction, bois de chauffe ou bois d'œuvre (toutes les espèces de *Diospyros* sont utilisées en ébénisterie) et même pour des considérations socioculturelles (les graines de *Diospyros sakalavarum* sont utilisées par les « Sakalava » pour traiter diverses maladies) (Perrier de la Bathie, 1952). Actuellement, les paysans malagasy n'utilisent pas ces bois mais ils servent de mains d'œuvre pendant la collecte des bois. Selon STASSE (2002), trois tonnes de bois de rose étaient facilement abattues en un jour par une équipe de 3 à 6 bûcherons en 2000. En 2002, la même équipe ne trouvait déjà plus qu'un rondin par jour. En 2009, on en était à couper des arbrisseaux de 10 cm de diamètre. Les arbres sont abattus avant d'avoir atteint l'âge de la reproduction tout en abîmant les jeunes individus lors de leur abattage et lors de leur transport. La ressource n'est pas gérée, elle est pillée.

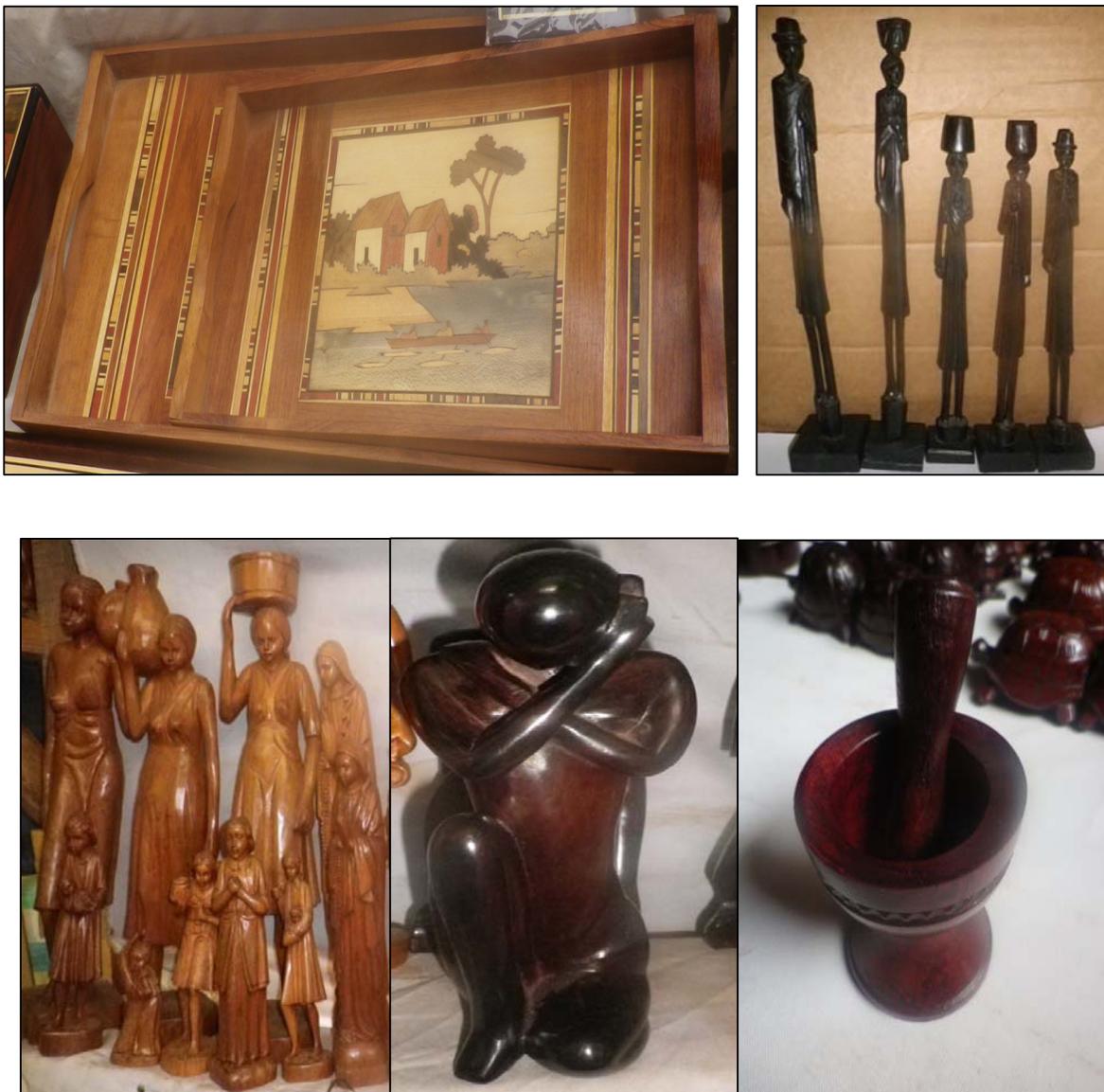


Photo n°1 : utilisation artisanale des bois *Dalbergia* spp et *Diospyros* spp

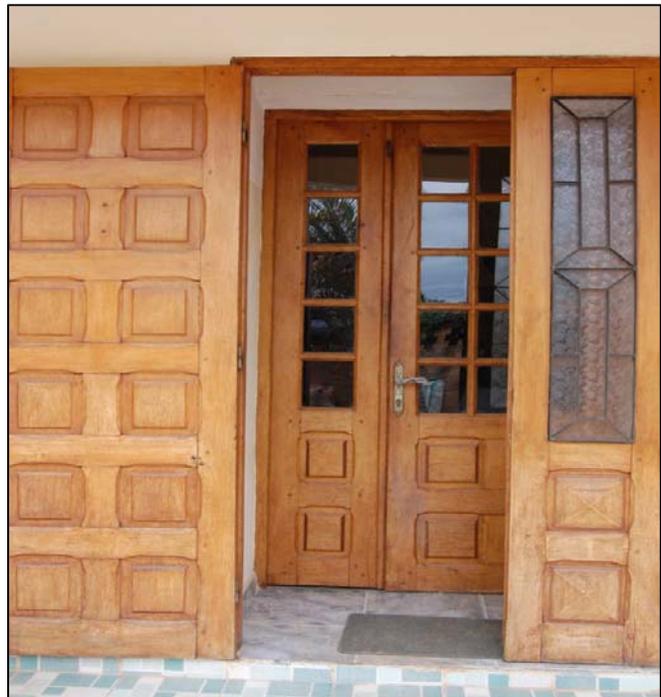


Photo n°2 : Meubles et accessoires de maison en Palissandre (*Dalbergia spp*)
PC20 Inf. 3 – p. 16

Conclusion, synthèse de données acquises et perspectives

La proposition d'intégrer les espèces de Bois précieux, *Dalbergia* ssp et *Diospyros* spp, dans l'Annexe II de la CITES, a suscité de nombreuses réflexions sur l'état des lieux permettant d'estimer leur situation actuelle et à différents niveaux :

1/- sur le plan scientifique, toutes les espèces de *Dalbergia* (bois de rose ou bois de palissandre) sont pratiquement connues. Pour *Diospyros*, les révisions taxonomiques récentes ont permis d'identifier 130 nouvelles espèces, en plus des 50 espèces les plus exploitées, dont 14 ont fait l'objet d'une validation pour connaître leur statut écologique suivant les degrés de menaces qui pèsent sur elles. Les bois précieux font l'objet d'exploitations massives ces dernières années dans les zones qui ne font pas l'objet de protection spéciale et même dans les Aires Protégées. Ces exploitations sont liées,

- D'une part à la pauvreté en milieu rural où les populations à la demande des grands exploitants se mettent à couper et à transporter ces espèces pour de maigres revenus.

- D'autre part à la demande croissante en bois sur le marché international qui a été à l'origine des exploitations illégales ; elles sont la source de nombreuses répercussions, particulièrement sur les populations de ces espèces dans leurs habitats naturels où les espèces de diamètre exploitable ≥ 20 cm deviennent rares. Ces espèces sont à croissance relativement lente car les arbres mettent 50 ans avant d'atteindre ce diamètre. Leurs capacités de régénération, plus rapide dans les zones humides et plus lente dans les endroits plus secs, sont donc fortement liées aux conditions écologiques.

2/- de nombreuses mesures ont été prises pour éradiquer ou atténuer le massacre de bois précieux à Madagascar comme la promulgation de nombreux textes relatifs à l'exploitation et à la commercialisation des bois précieux et la dernière en date est le décret 2010 -147 du 24 Mars 2010 portant interdiction de coupe, d'exploitation et d'exportation de bois de rose et de bois d'ébène. Une des stratégies évoquées est également le transfert de gestion des ressources forestières aux communautés de base qui vivent à proximité des formations forestières qui font l'objet de coupe et d'exploitation. Pourtant l'existence de ces lois et stratégies ne semble pas arrêter le trafic des bois précieux jusqu'à maintenant (2011). Ce qui justifierait ces propositions à l'annexe II de la CITES des bois précieux les plus commercialisés de Madagascar.

Chapitre II : PROPOSITION D'AMENDEMENT

II.1. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE *Dalbergia louvelii*

A. PROPOSITION

Classement de l'espèce *Dalbergia louvelii* en annexe II de la CITES

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION

Madagascar

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

Taxonomie :

Classe : DICOTYLEDONES

Sous classe : ROSIDAE

Ordre : FABALES

Famille : FABACEAE

Genre espèces, auteur et année : *Dalbergia louvelii* R. Vig, 1952.

Synonymes

Noms vernaculaires : Hazovola mena, Andramena, Hendramena, Hitsika, Sovoka (MG), Bois de rose (FR), Rosewood (ANG).

1. Données biologiques

Arbre pouvant atteindre 15-20m de haut. Écorce grisâtre, bois à aubier jaune, cœur marron, cernes bien marqués, veines droites et biens distinctes ; jeunes rameaux courtement poilus Feuilles longues de 6-10cm : 9-15 folioles plus ou moins pubescentes, ovées à elliptiques (2-4cm x 2-3,2cm). Inflorescence axillaire poilues, disposée en grappes simples, de moins de 10cm de long. Fleurs blanches (12-15mm) bisexuées; pédicelle articulé. Fruits oblongo-elliptiques (4-5cm x1, 5cm). Graines réniformes, brun rougeâtre.

1.1. Répartition

Dalbergia louvelii se rencontre dans la partie Est de Madagascar : dans la Région d'Ambila Lemaitso, Tampolo, Fenoarivo Antsinana, Ambodirafia Analanjirofo, à l'intérieur de la Réserve de Biosphère de Mananara. L'aire d'occurrence de l'espèce est de 6300.11 Km².

1.2. Population

5 sous-populations ont été observées pour cette espèce.

1.3. Habitat

L'espèce occupe les Forêts littorales et les forêts sempervirentes de basse altitude (Jusqu'à 700m d'altitude), sur sols ferrallitiques ou sols sableux.

1.4. Mesure de conservation

Selon les critères UICN, cette espèce est classée en danger : **EN** [A1cd+2cd ver 2.3 (1994)]
Il existe aussi des sous-populations à l'intérieur des aires protégées.

2. Données relatives au commerce

2.1. Utilisations sur le plan national

Dalbergia louvelii présente plusieurs modes d'utilisation locales à cause de leurs qualités particulières (droit, long, robuste, dur, résistant aux termites) : les bois ronds (5 à 15 cm de diamètre) sont exploités pour la construction de cases, maisons et clôtures. Ces espèces sont aussi utilisées comme bois de chauffe et de charbon vu l'abondance de l'énergie qu'elle produit, mais également ce sont des matières premières dans l'ébénisterie fine (armoires, meubles, tables, chaises, etc.) et la sculpture (statuettes et outils artisanaux).

2.2. Commerce international licite

L'espèce est exportée sous forme de bois travaillé, elle est soumise à la réglementation de l'annexe III CITES.

2.3. Effets potentiels du commerce

La surexploitation et la commercialisation illicite entraîne la disparition des individus porte graine, conduisant à l'extinction de l'espèce, voire même à la dégradation des ressources naturelles.

3. Situation du point de vue de la protection

3.1. Au plan national

(Voir législations)

3.2. Au plan international

L'espèce est inscrite à l'annexe III de la CITES depuis 2011.

4. Commentaires du pays d'origine

Dalbergia louvelii est un des bois d'œuvres très recherché et malgré l'existence des textes réglementaires, l'exploitation illicite de cette espèce est alarmante à Madagascar. Ainsi une amélioration de la stratégie de gestion à l'échelle aussi bien nationale qu'internationale est nécessaire pour une meilleure valorisation économique durable et adéquate.

5. Références bibliographiques

DBEV, Autorités Scientifique CITES Flores & WWF. 2010. évaluation écologique de quelques espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar (bois d'ébène, palissandre et bois de rose). Antananarivo, 97p.

DBEV, Autorité Scientifique CITES FLORE & WWF. 2010. Espèces de bois précieux les plus commercialisées de Madagascar : Cas des genres *Dalbergia* et *Diospyros*. Antananarivo, 53p.

DBEV, GSPM, Association Reniala, WWF. 2010. Proposition d'intégration des espèces de bois précieux de Madagascar dans l'annexe III de la cites : *Dalbergia* spp. et *Diospyros* spp. Antananarivo, 15p.

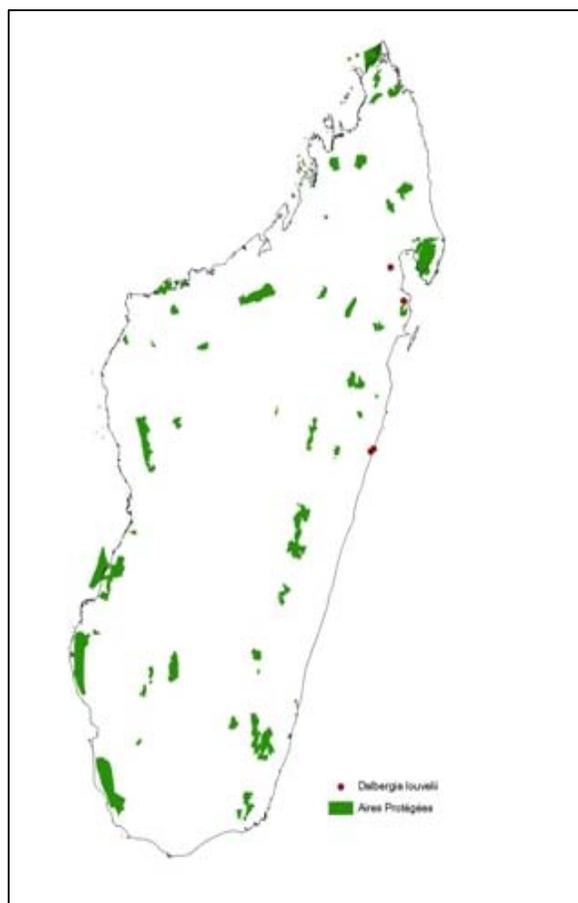
DBEV, GSPM & WWF. 2011. Statuts écologiques des espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar. Antananarivo. 18p.

RAMAROSANDRATANA, A.V., RAKOUTH, B., & ROGER, E., (eds). 2011. Fiches techniques sur les 10 espèces de bois précieux malgaches les plus commercialisées. Antananarivo, 17p.

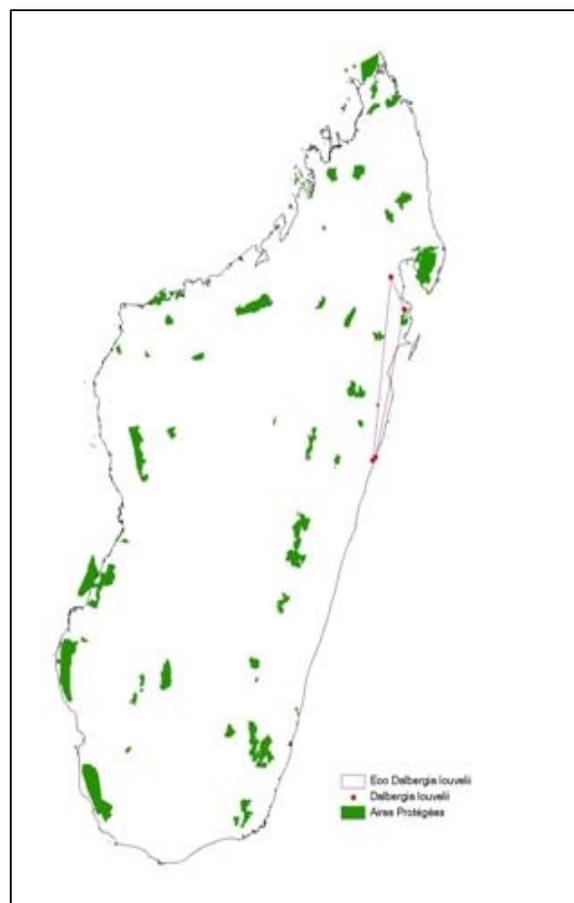
GSPM. 2010. Catalogues des plantes menacées de Madagascar. Antananarivo, 146p.

Du Puy, D.J., Labat, J.N., Rabevohitra, R., Villier, J.F., Bossier, J. & Moat, J. 2002. The Leguminosae of Madagascar. Royal botanic Gardens, Kew, 737p.

WWW.Tropicos.org.



Carte n°1 : Aire de répartition géographique de *Dalbergia louvelii*



Carte n°2 : Aire d'occurrence de *Dalbergia louvelii*



Photo n°3: *Dalbergia louvelii*. (RAJAONARY , 2005)



(a)



(b)



(c)

Photo n° 4 : coupe du bois de *Dalbergia louvelii*

- (a) Ecorce,
- (b) Coupe transversale,
- (c) Coupe longitudinale radiale

II.2. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE *Dalbergia normandii*

A. PROPOSITION

Classement de l'espèce *Dalbergia normandii* en annexe II de la CITES.

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION

Madagascar

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

Taxonomie

Classe : DICOTYLEDONES

Sous classe : ROSIDEAE

Ordre : FABALES

Famille : FABACEAE

Genre espèces, auteur et année : *Dalbergia normandii* Bosser & Rabevohitra

Synonymes

Noms vernaculaires : Andramena, Hazovola, Volombodipona (MG), Bois de rose (FR), Rosewood (ANG).

1. Données biologiques

Arbre atteignant 15m de hauteur ; rameau glabre, bois à aubier jaune blanchâtre, cœur rouge violacé. Feuilles glabres, longues; folioles à limbe plat, ovale à elliptique, acuminée. Inflorescences terminales, paniculiformes, rameaux ultimes en grappe pauciflores. Le carène un peu plus long que les autres, lobes vexillaires formant une pièce nettement échancrée au sommet. Fruits brun rougeâtre, oblongs, apiculés ou plus ou moins arrondis au sommet, atténués à la base, mono ou (di) spermes. Graines 1-2, réniformes.

1.1. Répartition

Dalbergia normandii présente une distribution restreinte. Elle est localisée seulement dans l'île sainte Marie (Ampanihy), Ambohitralalana (Antalaha) et à proximité de la réserve de Biosphère de Masoala.

1.2. Population

Non disponible

1.3. Habitat

Dalbergia normandii se trouve dans les Forêts humides de basse ou de moyenne altitude.

1.4. Mesure de conservation

L'espèce est classé en danger par l'UICN: **En** B2ab (i, ii, iii, iv) 2006.

2. Données relatives au commerce

2.1. Utilisations sur le plan national

Dalbergia normandii est exploitée pour la construction (cases, maisons et clôture) en raison de leurs qualités : droit, long, robuste, dur, résistant aux termites, ce sont les matières premières dans l'ébénisterie (armoires, meubles, tables, chaises, etc.) et la sculpture (statuettes et outils artisanaux).

2.2. Commerce international licite

L'espèce est exportée illicitement sous forme de bloc de bois et elle est règlementée par la convention CITES.

2.3. Effets potentiels du commerce

Le développement du commerce de cette espèce entraîne la disparition des individus porteurs de graines d'où la difficulté de régénération naturelle de l'espèce.

3. Situation du point de vue de la protection

3.1. Au plan national

(Cf. Introduction)

3.2. Au plan international

L'espèce est déjà inscrite dans l'annexe III de la CITES.

4. Commentaires du pays d'origine

Dalbergia normandii présente un type de bois excellent, ainsi l'exploitation illicite augmente de plus en plus, alors que l'aire de distribution de cette espèce est très restreinte. En plus la fragmentation et la destruction de l'habitat entraîneraient la disparition de l'espèce si aucune mesure de conservation n'est pas prise. C'est pourquoi, la nécessité de renforcer la réglementation et les mesures de conservation en vigueur et si c'est possible une multiplication artificielle serait souhaitable pour renforcer les sauvageons.

5. Références bibliographiques

DBEV, Autorité Scientifique CITES Flores & WWF. 2010. évaluation écologique de quelques espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar (bois d'ébène, palissandre et bois de rose). Antananarivo, 97p.

DBEV, Autorité Scientifique CITES FLORE & WWF. 2010. Espèces de bois précieux les plus commercialisées de Madagascar : Cas des genres *Dalbergia* et *Diospyros*. Antananarivo, 53p.

DBEV, GSPM, Association Reniala, WWF. 2010. Proposition d'intégration des espèces de bois précieux de Madagascar dans l'annexe III de la CITES : *Dalbergia spp.* et *Diospyros spp.* Antananarivo, 15p.

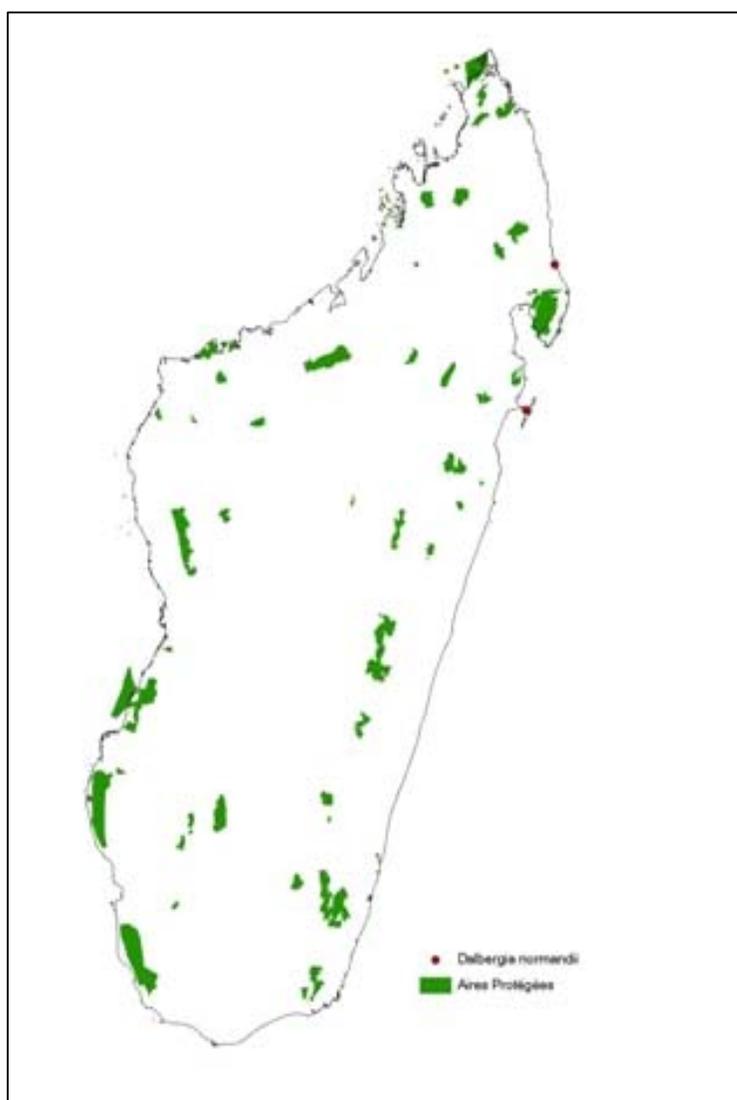
DBEV, GSPM & WWF. 2011. Statuts écologiques des espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar. Antananarivo. 18p.

RAMAROSANDRATANA, A.V., RAKOUTH, B. & ROGER, E. (eds). 2011. Fiches techniques sur les 10 espèces de bois précieux malgaches les plus commercialisées. Antananarivo, 17p.

GSPM. 2010. Catalogues des plantes menacées de Madagascar. Antananarivo, 146p.

Du Puy, D.J., Labat, J.N., Rabevohitra, R., Villier, J.F., Bosser, J. & Moat, J. 2002. The Leguminosae of Madagascar. Royal botanic Gardens, Kew, 737p.

WWW.Tropicos.org.



Carte n°3 : Aire de répartition géographique de *Dalbergia normandii*.

II.3. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE *Dalbergia monticola*

A. PROPOSITION

Classement de l'espèce *Dalbergia monticola* en annexe II de la CITES.

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION

Madagascar

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

Taxonomie

Classe : DICOTYLEDONES

Sous classe : ROSIDEAE

Ordre : FABALES

Famille : FABACEAE

Genre espèces, auteur et année : *Dalbergia monticola* Bosser et R. Rabev. 1996

Synonymes

Noms vernaculaires : Andramena, Voambona, Volombodipona, Tongobitsy, Tombobitsy, Hitsika (MG), Bois de rose (FR), Rosewood (ANG).

1. Données biologiques

Arbre de 8-15 m, pouvant atteindre 20-30 m, écorce grisâtre, écailleuse, bois à aubier jaune blanchâtre, cœur rouge violacé ; rameaux glabrescents. Feuilles caduques, rachis, pétioles, pétiolules, densément pubescents-hérissés ; folioles 20-30(-35), très coriaces et à marges fortement révolutes sur le sec ; limbe obovale à oblong, pétiolules longs. Inflorescences terminale, paniculiformes, parfois axillaires, plus ou moins de la longueur des feuilles, pouvant former des ensembles terminaux amples et multiflores. Fleurs blanches ; calice portant généralement des poils surtout sur le lobe carénal ; lobe plus courts que le tube, le lobe carénal à peine plus long que les autres ; androcée monadelphie ; ovules 3-4. Fruits brun jaunâtre, elliptiques à oblongs aigus ou atténués au sommet, 1-3-spermes.

1.1. Répartition

PN Ranomafana, RS Manongarivo, RS Analamazaotra, Antaniditra (Andasibe), SF Ampamaherana (Fianarantsoa), Tolongoina, Ampahana (Antalaha), Analamay (Ambatovy), Ambatondradama (Masoala), Anjialavabe (Andapa), Nosibe an'Ala, Befandrina (Mahajanga), Manakambahiny, Est (Alaotra Mangoro), Beanana (Analanjirifo), Ambanja. L'aire d'occurrence de l'espèce est de 124977 Km²

1.2. Population

Les sous-populations de *Dalbergia monticola* compte 29 dont 10 dans les aires protégées et 19 en dehors des aires protégées.

1.3. Habitat

L'habitat de cette espèce est une Forêt dense humide sempervirente de moyenne à haute altitude (350-1600m), sur sols ferrallitiques.

1.4. Mesure de conservation

L'espèce est classée vulnérable : VU A1cd+2cd ver 2.3 UICN (1994). Il existe aussi des sous-populations à l'intérieur des aires protégées.

2. Données relatives au commerce

2.1. Utilisations sur le plan national

Dalbergia monticola est exploité pour la construction (cases, maisons et clôture) et également dans l'ébénisterie (armoires, meubles, tables, chaises, etc.) et la sculpture (statuettes et outils artisanaux). Ces espèces sont aussi utilisées comme bois de chauffe et de charbon vu l'énorme quantité d'énergie qu'elles produisent.

2.2. Commerce international licite

L'espèce est exportée illicitement sous forme de bloc de bois, elle est soumise à réglementation de la CITES III.

2.3. Effets potentiels du commerce

La coupe sélective et illicite du bois de *Dalbergia monticola* à cause de sa grande valeur et de ses qualités sur le marché international conduisent à la disparition de l'espèce.

3. Situation du point de vue de la protection

3.1. Au plan national

(Voir Introduction)

3.2. Au plan international

L'espèce est inscrite dans l'annexe III de la CITES

4. Commentaires du pays d'origine

Dalbergia monticola figure parmi les espèces vulnérables selon l'UICN, elle est donc confrontée à des risques élevés d'extinction à l'état sauvage. Ainsi, si l'exploitation doublée de la destruction et la perturbation au niveau de leurs habitats persistent, la disparition de l'espèce est certaine. Il serait donc envisageable de faire une reproduction de cette espèce en dehors de la vie sauvage et de mettre en œuvre une réglementation plus stricte de sur l'exportation.

5. Références bibliographiques

DBEV, Autorités Scientifique CITES Flores & WWF. 2010. évaluation écologique de quelques espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar (bois d'ébène, palissandre et bois de rose). Antananarivo, 97p.

DBEV, Autorité Scientifique CITES FLORE & WWF. 2010. Espèces de bois précieux les plus commercialisées de Madagascar : Cas des genres *Dalbergia* et *Diospyros*. Antananarivo, 53p.

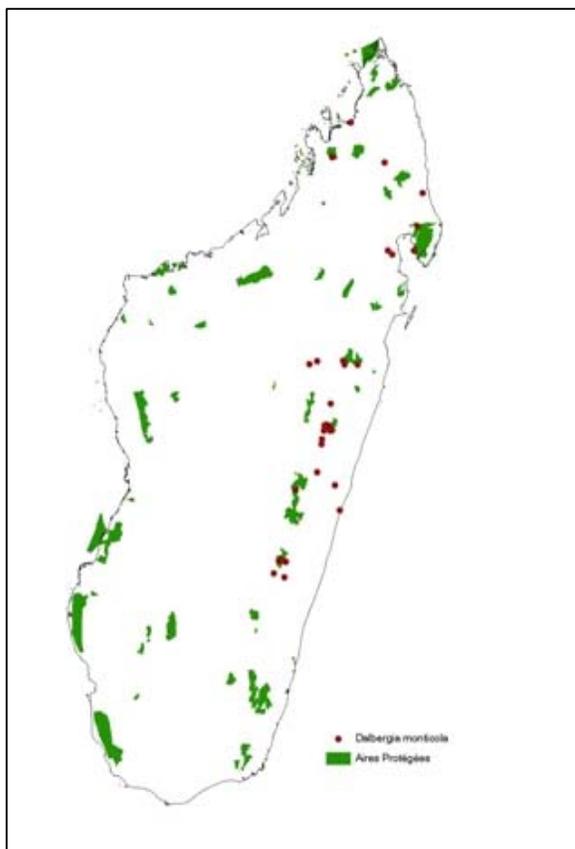
DBEV, GSPM, Association Reniala, WWF. 2010. Proposition d'intégration des espèces de bois précieux de Madagascar dans l'annexe III de la cites : *Dalbergia* spp. et *Diospyros* spp. Antananarivo, 15p.

DBEV, GSPM & WWF. 2011. Statuts écologiques des espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar. Antananarivo. 18p.

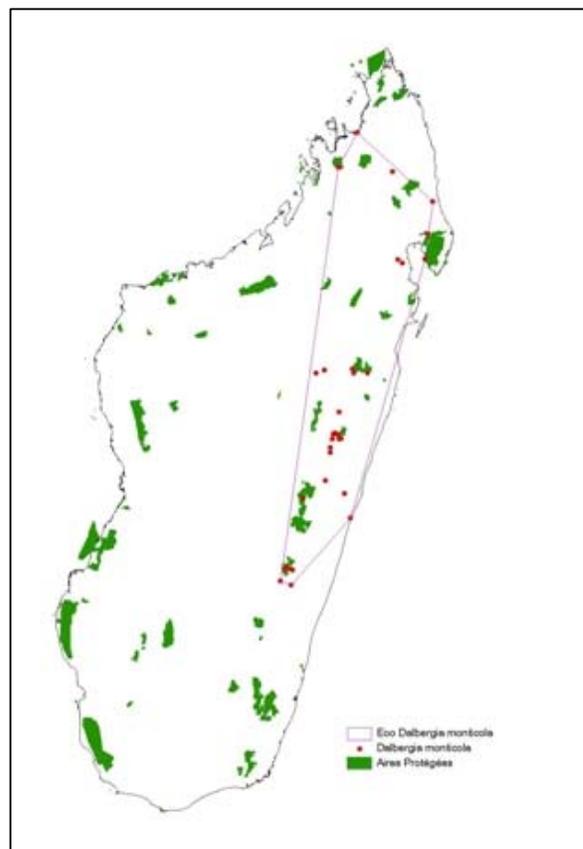
RAMAROSANDRATANA, A.V., RAKOUTH, B. & ROGER, E. (eds). 2011. Fiches techniques sur les 10 espèces de bois précieux malgaches les plus commercialisées. Antananarivo, 17p.

Du Puy, D.J., Labat, J.N., Rabevohitra, R., Villier, J.F., Bosser, J. & Moat, J. 2002. The Leguminosae of Madagascar. Royal botanic Gardens, Kew, 737p.

WWW.Tropicos.org.



Carte n° 4 : Aire de répartition géographique de *Dalbergia monticola*.



Carte n° 5 : Aire d'occurrence de *Dalbergia monticola*.

II.4. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE *Dalbergia purpurascens*

A. PROPOSITION

Classement de l'espèce *Dalbergia purpurascens* en annexe II de la CITES.

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION

Madagascar

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

Taxonomie

Classe : DICOTYLEDONES

Sous classe : ROSIDEAE

Ordre : FABALES

Famille: FABACEAE

Genre espèces, auteur et année : *Dalbergia purpurascens* Baill, 1884.

Synonymes

Noms vernaculaires : Hazovola, Manary mainty, Manary toloho (MG), Bois de rose (FR), Rosewood (ANG)

1. Données biologiques

Arbre de petite à moyenne taille, atteignant 25 m de haut, bois à aubier jaune blanchâtre, cœur rouge violacé. Feuilles caduques, (11-)13-25(-33) folioles pétiole et rachis faiblement poilus ou glabre. Inflorescence en panicule terminale, avec des diversions finales ouvertes ou légèrement spiralées. Fleur blanchâtre ; lobe plus court que le tube, lobes supérieurs fusionnés. Fruit glabre, noirâtre, à nervation réticulée peu distincte. Graines réniformes, brun noirâtre.

1.1. Répartition

L'espèce est disséminée dans les parties nord, ouest et centre-sud. L'aire d'occurrence de cette espèce est de 480363 Km².

1.2. Population

53 sous- populations dont 17 à l'intérieur des Aires protégées et 36 hors des Aires protégées.

1.3. Habitat

L'espèce pousse dans les forêts décidues et les forêts claires, saisonnièrement sèches, jusqu'à 1000m d'altitude, sur sols sableux, sols dérivés de calcaire et des sols rocheux.

1.4. Mesure de conservation

Selon la catégorisation de la liste rouge de l'UICN, Cette espèce est vulnérable : **VU** [A1cd+2cd ver 2.3 (1994)]. Il existe aussi des sous-populations à l'intérieur des aires protégées.

2. Données relatives au commerce

2.1. Utilisations sur le plan national

Dalbergia purpurascens est utilisé par les communautés locales en tant que bois de construction, bois de chauffe ou bois d'œuvre.

2.2. Commerce international licite

L'espèce est exportée sous forme de bois travaillé, elle est soumise à réglementation de la CITES III.

2.3. Effets potentiels du commerce

Le bois de *Dalbergia purpurascens* est très demandé sur le marché aussi bien national qu'international. La coupe sélective des individus matures portes graines peuvent entrainer des problèmes de régénération naturelle de l'espèce.

3. Situation du point de vue de la protection

3.1. Au plan national

(Voir introduction)

3.2. Au plan international

L'espèce est déjà inscrite à l'annexe III de la CITES.

4. Commentaires du pays d'origine

L'exploitation sélective et massive de *Dalbergia purpurascens* conduisera non seulement à la disparition de cette espèce mais aussi à la perturbation des fonctions écologiques et enfin à la destruction de l'habitat. A cette exploitation s'ajoute les activités humaines pour l'extension des champs de culture par défrichement. Le renforcement de la gestion et de la conservation de l'espèce est donc indispensable afin de la conserver, mais aussi, d'assurer l'engagement effectif de Madagascar envers la pérennisation de la biodiversité, la préservation des fonctions et services écologiques ainsi que le développement durable pour le bien être des communautés locales et des générations futures.

5. Références bibliographiques

DBEV, Autorités Scientifique CITES Flores & WWF. 2010. évaluation écologique de quelques espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar (bois d'ébène, palissandre et bois de rose). Antananarivo, 97p.

DBEV, Autorité Scientifique CITES FLORE & WWF. 2010. Espèces de bois précieux les plus commercialisées de Madagascar : Cas des genres *Dalbergia* et *Diospyros*. Antananarivo, 53p.

DBEV, GSPM, Association Reniala, WWF. 2010. Proposition d'intégration des espèces de bois précieux de Madagascar dans l'annexe III de la cites : *Dalbergia* spp. et *Diospyros* spp. Antananarivo, 15p.

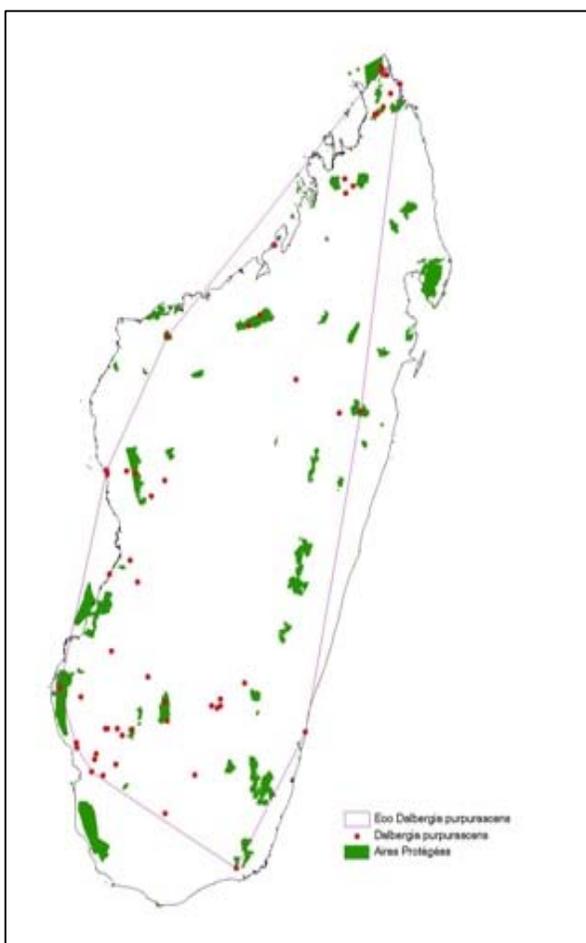
DBEV, GSPM & WWF. 2011. Statuts écologiques des espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar. Antananarivo. 18p.

RAMAROSANDRATANA, A.V., RAKOUTH, B., & ROGER, E., (Eds). 2011. Fiches techniques sur les 10 espèces de bois précieux malgaches les plus commercialisées. Antananarivo, 17p.

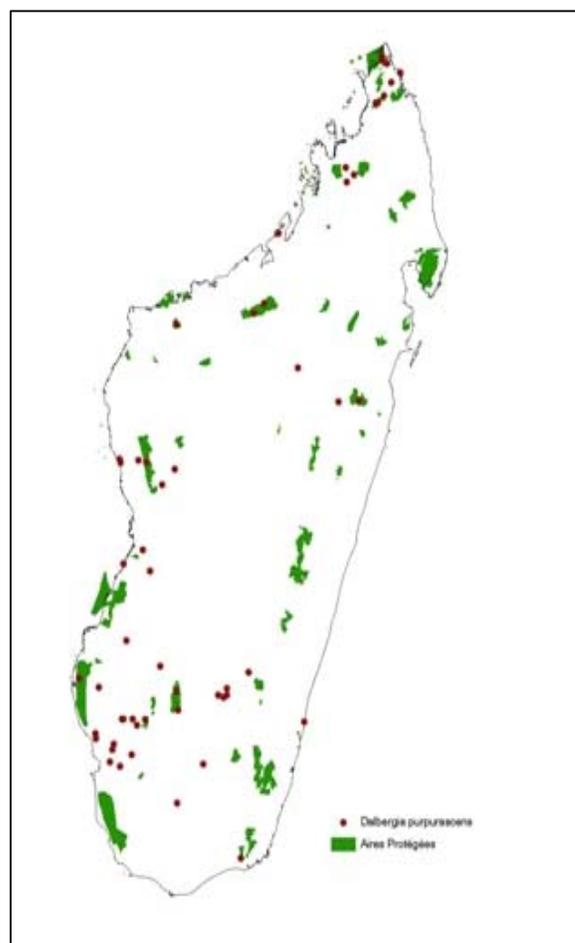
GSPM. 2010. Catalogues des plantes menacées de Madagascar. Antananarivo, 146p.

Du Puy, D.J., Labat, J.N., Rabevohitra, R., Villier, J.F., Bosser, J. & Moat, J. 2002. The Leguminosae of Madagascar. Royal botanic Gardens, Kew, 737p.

WWW.Tropicos.org.



Carte n°6 : Aire de distribution géographique de *Dalbergia purpurascens*.



Carte n°7 : Aire d'occurrence de *Dalbergia purpurascens*.



(a)



(b)



(c)

Photo n°5: coupe du bois de *Dalbergia purpurascens*

(a) Ecorce, (b) Coupe transversale, (c) Coupe longitudinale radiale

II.5. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE *Dalbergia xerophila*

A. PROPOSITION

Classement de l'espèce *Dalbergia xerophila* en annexe II de la CITES

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION

Madagascar

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

Taxonomie

Classe DICOTYLEDONES

Sous classe : ROSIDEAE

Ordre FABALES

Famille FABACEAE

Genre espèces, auteur et année : *Dalbergia xerophila* Bosser & R. Rabev. 1996

Synonymes

Noms vernaculaires : Hazoambo, Manjakabenitany, Manjakabetany (MG), Bois de rose (FR), Rosewood (ANG)

1. Données biologiques

Arbuste à petit arbre d'environ 4 m de haut, à rameaux gris clair, pubescents puis glabrescents, bois à aubier jaune blanchâtre, cœur rouge violacé. Feuilles caduques, groupées au sommet de rameaux courts, à pétiole et rachis pubescents ; folioles (7-)9-11(-13), à limbe coriace, à marges épaisses ; face supérieure glabrescente, face inférieure pubescente ; pétiolules pubescents. Inflorescences axillaires et terminales, en grappes simples, unilatérales ; 6-15 flores ; bractées et bractéoles obovales, caduques ; pédicelles grêles, glabrescents. Fleurs blanc jaunâtres ; calice glabre ou ciliolé au bord des lobes, lobes sub-égaux ; gynécée glabre ; ovules 2-3. Fruits brun clair, elliptiques à oblongs, monospermes.

1.1. Répartition

Sud-ouest (région Tuléar) : Mikea, Ranobe, Saint-Augustin. L'aire d'occurrence de l'espèce est de 1858.99 Km².

1.2. Population

Il existe 6 sous-populations pour cette espèce.

1.3. Habitat

Cette plante pousse dans les forêts sèches et bush xérophile sur sable

1.4. Mesure de conservation

Selon les catégories UICN pour la liste rouge, l'espèce classée en danger, **EN** [B1+2abcde ver 2.3 (1994)]

2. Données relatives au commerce

2.1. Utilisations sur le plan national

Dalbergia xerophila est utilisé à différentes fins, les bois ronds et les chevrons sont exploités pour la construction des cases, des maisons et des clôtures, et quelque fois comme bois de chauffe.

2.2. Commerce international licite

L'espèce est exportée sous forme de bloc de bois, elle est soumise à réglementation de la CITES III.

2.3. Effets potentiels du commerce

Le bois de L'espèce est très apprécié par les consommateurs nationaux et internationaux, par conséquent la surexploitation devient de plus en plus accentué ces derniers temps.

3. Situation du point de vue de la protection

3.1. Au plan national

(Cf. Introduction)

3.2. Au plan international

L'espèce est inscrite à l'annexe III de la CITES.

4. Commentaires du pays d'origine

Dalbergia xerophila est une espèce des forêts sèches et bush xérophiiles, elle est confrontée à un risque très élevés d'extinction à l'état sauvage. Le feu est une menace très fréquente pour cette espèce. Ainsi, une stratégie comme le transfert de gestion des ressources forestières aux communautés de base qui vivent à proximité de ces formations forestières sèches est proposée accompagnée de multiplication ex-situ et un control du commerce international par la CITES.

5. Références bibliographiques

DBEV, Autorités Scientifique CITES Flores & WWF. 2010. évaluation écologique de quelques espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar (bois d'ébène, palissandre et bois de rose). Antananarivo, 97p.

DBEV, Autorité Scientifique CITES FLORE & WWF. 2010. Espèces de bois précieux les plus commercialisées de Madagascar : Cas des genres *Dalbergia* et *Diospyros*. Antananarivo, 53p.

DBEV, GSPM, Association Reniala & WWF. 2010. Proposition d'intégration des espèces de bois précieux de Madagascar dans l'annexe III de la cites : *Dalbergia* spp. et *Diospyros* spp. Antananarivo, 15p.

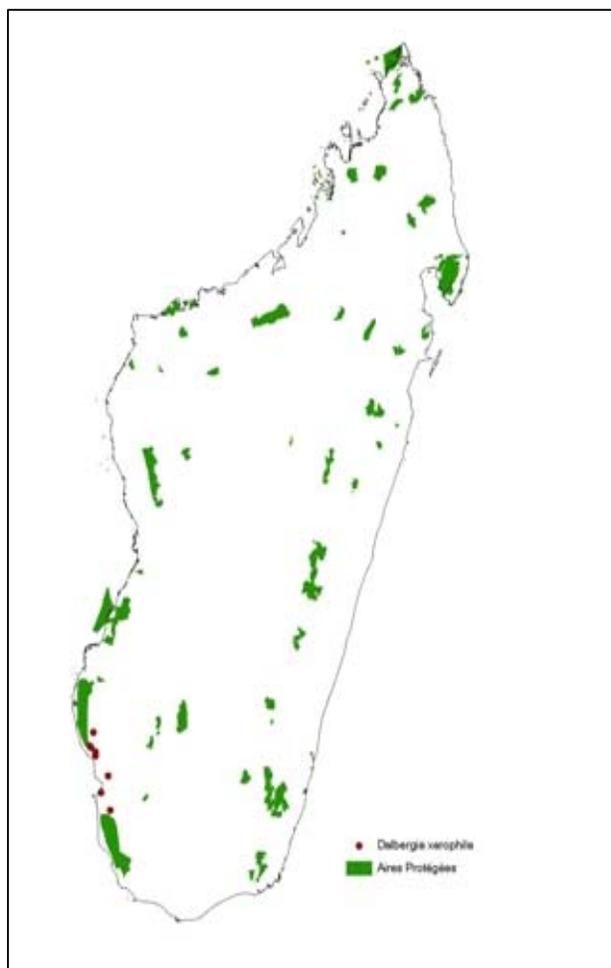
DBEV, GSPM & WWF. 2011. Statuts écologiques des espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar. Antananarivo. 18p.

RAMAROSANDRATANA, A.V., RAKOUTH, B., & ROGER, E., (Eds). 2011. Fiches techniques sur les 10 espèces de bois précieux malgaches les plus commercialisées. Antananarivo, 17p.

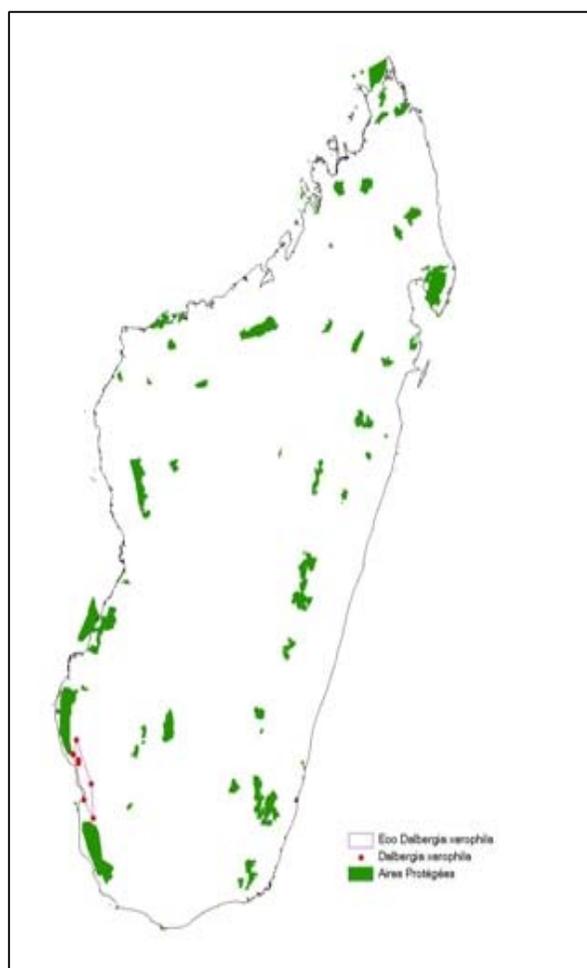
Du Puy, D.J., Labat, J.N., Rabevohitra, R., Villier, J.F., Bosser, J. & Moat, J. 2002. The Leguminosae of Madagascar. Royal botanic Gardens, Kew, 737p.

GSPM. 2011. Liste rouge des plantes vasculaires endémiques de Madagascar. Antananarivo, 188p.

WWW.Tropicos.org



Carte n°8 : Aire de distribution géographique de *Dalbergia xerophila*.



Carte n°9 : Aire d'occurrence de *Dalbergia xerophila*.



Photo n°6: *Dalbergia xerophila* (MANJAKAMAHERY, 2008)



(a)



(b)



(c)

Photo n°7 : coupe du bois de *Dalbergia xerophila*

(a) Ecorce,

(b) Coupe transversale,

(c) Coupe longitudinale radiale

II.6. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE *Dalbergia abrahamii*

A. PROPOSITION

Classement de l'espèce *Dalbergia abrahamii* en annexe II de la CITES

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION

Madagascar

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

Taxonomie

Classe : DICOTYLEDONES

Sous classe : ROSIDEAE

Ordre : FABALES

Famille : FABACEAE

Genre espèces, auteur et année : *Dalbergia abrahamii* Bosser & R. Rabev. 1996

Synonymes

Noms vernaculaires : Manary, Manary fotsy (MG), Pallisandre (FR), Pallisander (ANG).

1. Données biologiques

Arbre de moyenne (8-15 m) à grande taille; écorce claire et lisse, bois à aubier blanc jaunâtre, cœur brun foncé à violacé et centré; rameaux glabres. Feuilles caduques, glabres ; folioles (11-)13-17, alternes ou sub-opposées. Inflorescences terminales, paniculiformes, ramifications ultimes en courtes cymes scorpioïdes. Fleurs blanches à blanc jaunâtre, calice à pubescence courte. Fruit brun rougeâtre, mono ou dispermes.

1.1. Répartition

L'espèce se rencontre surtout dans la partie Nord de Madagascar, aux alentours d'Antsiranana. Les principales localités sont le Parc National Ankarana, la Montagne des Français et Andramaimbo (Antsiranana II). L'aire d'occurrence de l'espèce est de 769.299 Km².

1.2. Population

D'après les recherches faites par le GSPM en janvier 2011, 3 Sous- populations ont été recensées.

1.3. Habitat

Cette espèce occupe les forêts denses sèches caducifoliées de basse altitude, sur sols marneux et calcaires, ou sur sols volcaniques.

1.4. Mesure de conservation

Selon les critères de la liste rouge de l'UICN, l'espèce est classée en danger : EN B1ab (i, ii, iii, iv) + 2ab (i, ii, iii, iv). Il existe aussi des sous-populations à l'intérieur des aires protégées.

2. Données relatives au commerce

2.1. Utilisations sur le plan national

Dalbergia abrahamii est employé pour la construction des cases, maisons et clôtures en raison de ses qualités : droit, long, robuste, dur, résistant aux termites, dans l'ébénisterie (armoires, meubles, tables, chaises, etc.) et la sculpture des statuettes et des outils artisanaux.

2.2. Commerce international licite

L'espèce est exportée sous forme de bois travaillé, le commerce n'est pas encore soumis à la réglementation CITES.

2.3. Effets potentiels du commerce

Le commerce international et national de cette espèce est devenu très accentué ces dernières années d'où la surexploitation sélective, pouvant entraîner la disparition de l'espèce.

3. Situation du point de vue de la protection

3.1. Au plan national

(Cf. introduction)

3.2. Au plan international

L'espèce n'est pas inscrite à l'annexe III de la CITES.

4. Commentaires du pays d'origine

Le bois de *Dalbergia abrahamii* est excellent, et l'exploitation illicite augmente de plus en plus, alors que l'aire de distribution de cette espèce est relativement restreinte. En outre l'exploitation sélective pourrait entraîner la disparition de l'espèce. C'est pourquoi, il est nécessaire de renforcer les réglementations et les mesures de conservation en vigueur et faire des multiplications artificielles pour renforcer les populations sauvages.

5. Références bibliographiques

DBEV, Autorités Scientifique CITES Flores & WWF. 2010. évaluation écologique de quelques espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar (bois d'ébène, palissandre et bois de rose). Antananarivo, 97p.

DBEV, Autorité Scientifique CITES FLORE & WWF. 2010. Espèces de bois précieux les plus commercialisées de Madagascar : Cas des genres *Dalbergia* et *Diospyros*. Antananarivo, 53p.

DBEV, GSPM, Association Reniala & WWF. 2010. Proposition d'intégration des espèces de bois précieux de Madagascar dans l'annexe III de la cites : *Dalbergia* spp. et *Diospyros* spp. Antananarivo, 15p.

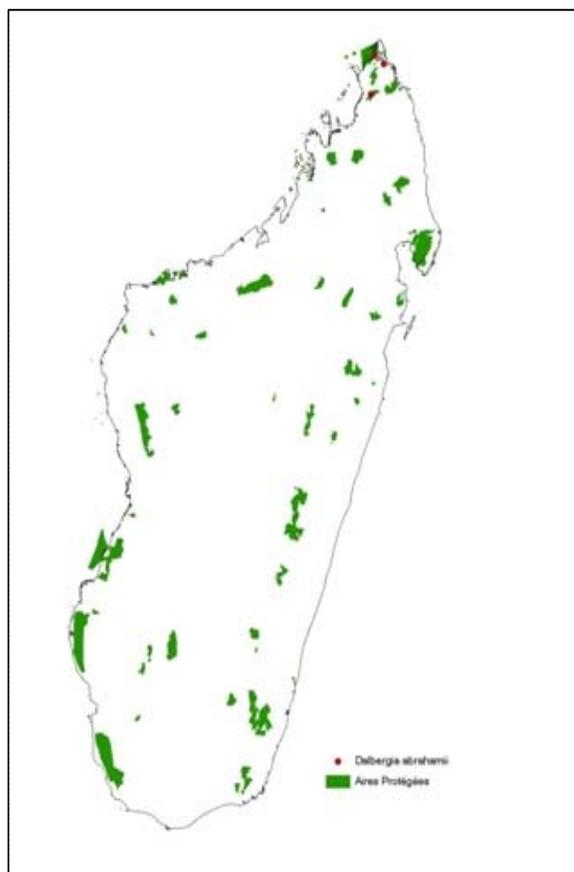
DBEV, GSPM & WWF. 2011. Statuts écologiques des espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar. Antananarivo. 18p.

RAMAROSANDRATANA, A.V., RAKOUTH, B., & ROGER, E., (eds). 2011. Fiches techniques sur les 10 espèces de bois précieux malgaches les plus commercialisées. Antananarivo, 17p.

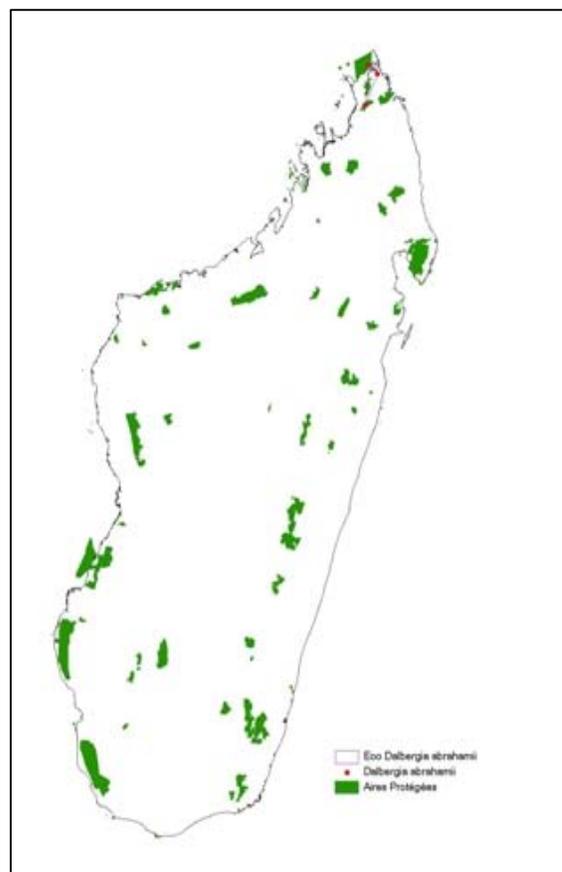
Du Puy, D.J., Labat, J.N., Rabevohitra, R., Villier, J.F., Bosser, J. & Moat, J. 2002. The Leguminosae of Madagascar. Royal botanic Gardens, Kew, 737p.

GSPM. 2011. Liste rouge des plantes vasculaires endémiques de Madagascar. Antananarivo, 188p.

WWW.Tropicos.org.



carte n°10: aire de distribution géographique de *Dalbergia abrahamii*.



carte n°11: Aire d'occurrence de *Dalbergia abrahamii*.

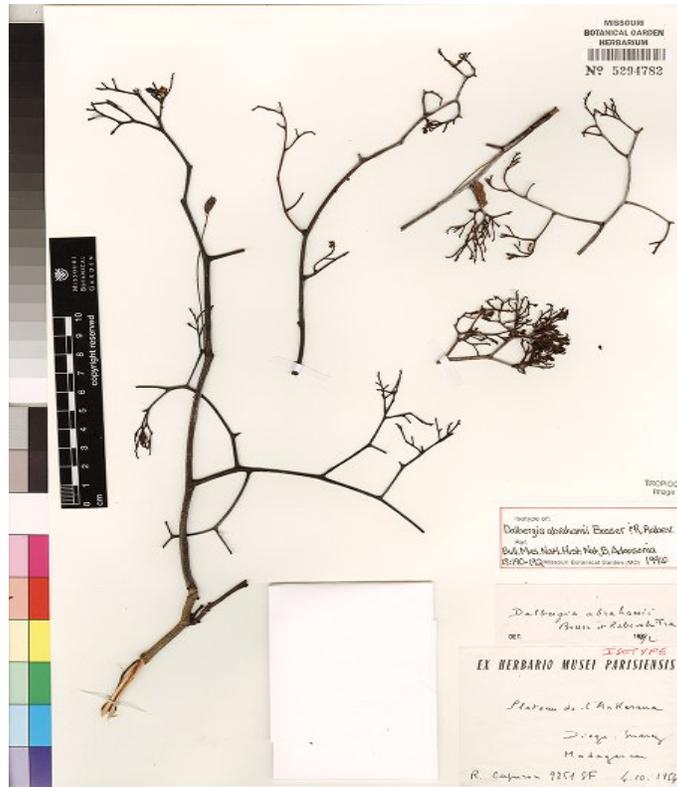


Photo n°8: *Dalbergia abrahamii* (MBG Madagascar)



(a)



(b)



(c)

Photo n°9: coupe du bois de *Dalbergia abrahamii*

- (a) Ecorce,
- (b) Coupe transversale,
- (c) Coupe longitudinale radiale

II.7. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE *Dalbergia baronii*

A. PROPOSITION

Classement de l'espèce *Dalbergia baronii* en annexe II de la CITES

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION

Madagascar

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

Taxonomie

Classe DICOTYLEDONES

Sous classe : ROSIDEAE

Ordre FABALES

Famille FABACEAE

Genre espèces, auteur et année : *Dalbergia baronii* Baker, 1884.

Synonymes

Noms vernaculaires : Hazovola, Hitsika, Sovoka, Sovondrano, Voambona (MG), Pallisandre (FR), Pallissander (ANG)

1. Données biologiques

Arbre de taille moyenne à grande atteignant 25 (-30) m de haut ; fût également court, dépourvu de branches sur une hauteur atteignant 6 (-20) m, jusqu'à 100 (-140) cm de diamètre ; écorce blanchâtre à brun pâle, bois à aubier blanc jaunâtre, cœur brun foncé à violacé et centré; jeunes rameaux à court poils, bruns, branches plus âgées glabres. Feuilles 17-25 folioles, coriaces, à pubescence jaunâtre sur la face inférieure. Inflorescence en panicule axillaire. Fleur blanchâtre ; lobe plus courts que le tube. Fruit en gousse plate, glabre, brun pâle, à nervures peu distinctes. Graines réniformes, brun rouge foncé.

1.1. Répartition

L'espèce se rencontre dans les Aires Protégées (AP) de Masoala, Ranomafana, Mananara, Betampona, Marojejy, Nosy Mangabe ; dans les zones hors AP comme la Baie d'Antongil, à Antsohihy, Maroantsetra, Sonierana Ivongo, Ampasimaneva Nosy varika, Ambohimana et Anjanavovona Mananjary. L'aire d'occurrence de cette espèce est de 99718.6 Km²

1.2. Population

5 Sous -populations ont été dénombrées pour cette espèce.

1.3. Habitat

C'est une espèce typique d'une forêt dense humide de basse altitude surtout le long de la côte orientale, dans les forêts marécageuses, le long des cours d'eau, sur la marge en amont des mangroves, sur sols sableux, parfois salés et rarement sur sols ferrallitiques.

1.4. Mesure de conservation

L'espèce est Vulnérable selon la catégorisation de la liste rouge de l'UICN : **VU** [A1cd+2cd ver 2.3 (1994)]. Il existe aussi des sous-populations conservées à l'intérieur des aires protégées.

2. Données relatives au commerce

2.1. Utilisations sur le plan national

Dalbergia baronii est exploité pour son bois qui est employé pour la construction des cases, maisons et clôture, elle est aussi utilisée dans l'ébénisterie : fabrication des armoires, meubles, tables, chaises, etc. et la sculpture.

2.2. Commerce international licite

Le bois de l'espèce est exporté sous forme de blocs, le commerce et l'exploitation de *Dalbergia baronii* n'est pas sous la réglementation de la CITES.

2.3. Effets potentiels du commerce

Le bois *Dalbergia baronii* est très recherché sur le marché national et international, ainsi, la surexploitation de l'espèce pourrait entraîner la disparition des individus matures portes graines. Par conséquent, la régénération naturelle de l'espèce est très faible.

3. Situation du point de vue de la protection

3.1. Au plan national

(Cf. introduction)

3.2. Au plan international

L'espèce n'est pas inscrite à l'annexe III de la CITES.

4. Commentaires du pays d'origine

L'exploitation du bois de *Dalbergia baronii* augmente de plus en plus alors que les arbres de diamètre exploitable (supérieur à 30cm) sont relativement rares. C'est pourquoi, il est nécessaire de renforcer les réglementations et les mesures de conservation en vigueur. Faire une multiplication artificielle pour renforcer les populations sauvage est aussi concevable.

5. Références bibliographiques

DBEV, Autorités Scientifique CITES Flores & WWF. 2010. évaluation écologique de quelques espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar (bois d'ébène, palissandre et bois de rose). Antananarivo, 97p.

DBEV, Autorité Scientifique CITES FLORE & WWF. 2010. Espèces de bois précieux les plus commercialisées de Madagascar : Cas des genres *Dalbergia* et *Diospyros*. Antananarivo, 53p.

DBEV, GSPM, Association Reniala & WWF. 2010. Proposition d'intégration des espèces de bois précieux de Madagascar dans l'annexe III de la cites : *Dalbergia* spp. et *Diospyros* spp. Antananarivo, 15p.

DBEV, GSPM & WWF. 2011. Statuts écologiques des espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar. Antananarivo. 18p.

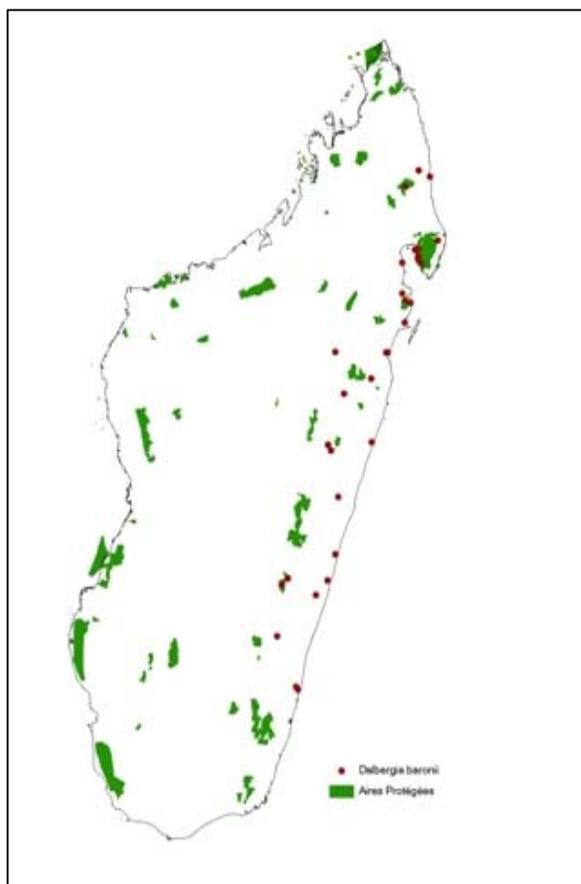
RAMAROSANDRATANA, A.V., RAKOUTH, B., & ROGER, E., (eds). 2011. Fiches techniques sur les 10 espèces de bois précieux malgaches les plus commercialisées. Antananarivo, 17p.

GSPM. 2010. Catalogue des plantes menacées de Madagascar. Antananarivo, 146p.

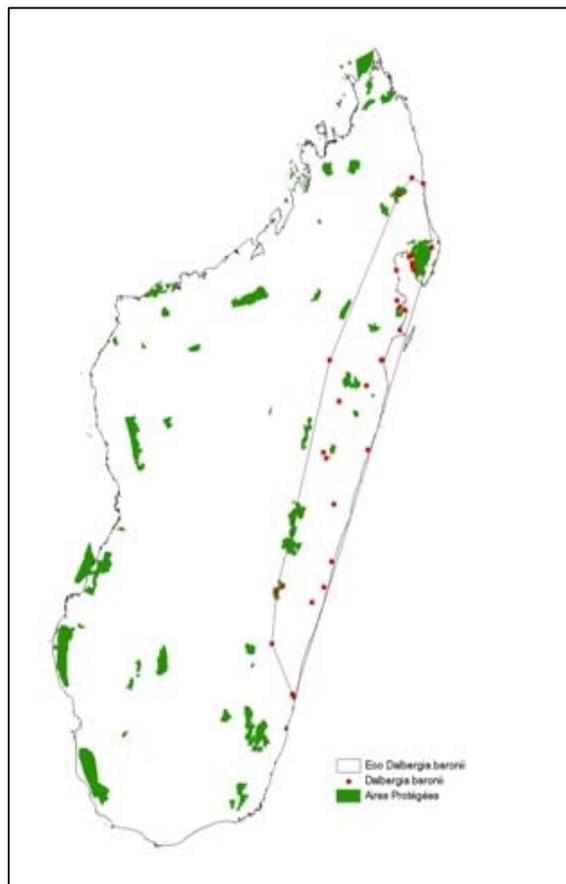
Du Puy, D.J., Labat, J.N., Rabevohitra, R., Villier, J.F., Bosser, J. & Moat, J. 2002. The Leguminosae of Madagascar. Royal botanic Gardens, Kew, 737p.

GSPM. 2011. Liste rouge des plantes vasculaires endémiques de Madagascar. Antananarivo, 188p.

WWW.Tropicos.org



Carte n°12: Aire de distribution géographique de *Dalbergia baronii*



carte n°13: Aire d'occurrence de *Dalbergia baronii*



Photo n°10: *Dalbergia baronii* (ANTILAHIMENA P., 2006)

II.8. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE *Dalbergia greveana*

A. PROPOSITION

Classement de l'espèce *Dalbergia greveana* en annexe II de la CITES.

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION

Madagascar

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

Taxonomie

Classe DICOTYLEDONES

Sous classe : ROSIDEAE

Ordre FABALES

Famille FABACEAE

Genre espèces, auteur et année : *Dalbergia greveana* Baill, 1884.

Synonymes

Noms vernaculaires : Maevalafika, Manary boty, Manary havo, Manary mavo, Manary toloho, Manary vazanomby (MG), Pallisandre (FR), Pallisander (ANG).

1. Données biologiques

Arbre de petite à moyenne taille, atteignant 15(-20) m de haut ; écorce blanchâtre à gris noirâtre, lisse à rugueuse, bois à aubier jaune, cœur brun foncé à violacé et centré. Feuilles caduques ; 7-9(-11) folioles ; pétiole et rachis légèrement poilus et glabre. Inflorescence en panicule terminale ou axillaire. Fleurs blanchâtres devenant crème, lobe plus court que le tube. Fruit en gousse plate, brun jaunâtre. Graines réniformes, brun rougeâtre.

1.1. Répartition

L'espèce est présente dans les forêts denses sèches caducifoliées. De grandes concentrations sont observées sur l'extrême Nord de Madagascar, dans la région du PN Ankarafantsika, PN Zombitse, PN Tsaratanàna, PN Kirindy, PN Bemaraha, PN Ankarana, PN Isalo et dans la région de Morondava et dans la région Sud -ouest. L'aire d'occurrence de l'espèce est de 428658 Km².

1.2. Population

Les sous- populations de cette espèce sont nombreuses aussi bien à l'intérieure qu'à l'extérieure des aires protégées.

1.3. Habitat

L'espèce présente une large distribution principalement sur toute la partie occidentale de l'île. Dans les Forêts sèches semi déciducifoliées et forêts claires, sur sols sableux, sols dérivés de calcaires et des sols ferrallitiques.

1.4. Mesure de conservation

Selon la catégorie UICN de la liste rouge, cette espèce est dans les préoccupations mineures : **LR/nt** [ver 2.3 (1994)]. Il existe aussi des sous-populations conservées à l'intérieur des aires protégées.

2. Données relatives au commerce

2.1. Utilisations sur le plan national

Dalbergia greveana est utilisé par les populations locales pour la construction (cases, maisons et clôture), dans l'ébénisterie (armoires, meubles, tables, chaises, etc.) et la sculpture (statuettes et outils artisanaux).

2.2. Commerce international licite

Le bois de *Dalbergia greveana* est exporté sous forme de blocs, cette exportation n'est pas soumise à la réglementation de la CITES.

2.3. Effets potentiels du commerce

Les bois de *Dalbergia greveana* sont très recherchés sur les plans international et national, la surexploitation sélective et les commerces illicites ces dernières années sont des menaces réelles pouvant entraîner la disparition de l'espèce. Tous les individus de diamètre supérieur à 30 cm sont devenus rares.

3. Situation du point de vue de la protection

3.1. Au plan national

(Cf. introduction)

3.2. Au plan international

L'espèce n'est pas inscrite à l'annexe III de la CITES.

4. Commentaires du pays d'origine

Les individus matures de *Dalbergia greveana* sont rares, même si l'espèce présente une large distribution géographique, elle est exposée aux différentes pressions anthropiques : exploitation sélective et illicite pour l'exportation, la construction et le charbonnage. Ainsi, pour la protection de l'espèce, une recommandation consiste à contrôler toute récolte à l'état sauvage.

5. Références bibliographiques

DBEV, Autorités Scientifique CITES Flores & WWF. 2010. évaluation écologique de quelques espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar (bois d'ébène, palissandre et bois de rose). Antananarivo, 97p.

DBEV, Autorité Scientifique CITES FLORE & WWF. 2010. Espèces de bois précieux les plus commercialisées de Madagascar : Cas des genres *Dalbergia* et *Diospyros*. Antananarivo, 53p.

DBEV, GSPM, Association Reniala & WWF. 2010. Proposition d'intégration des espèces de bois précieux de Madagascar dans l'annexe III de la cites : *Dalbergia* spp. et *Diospyros* spp. Antananarivo, 15p.

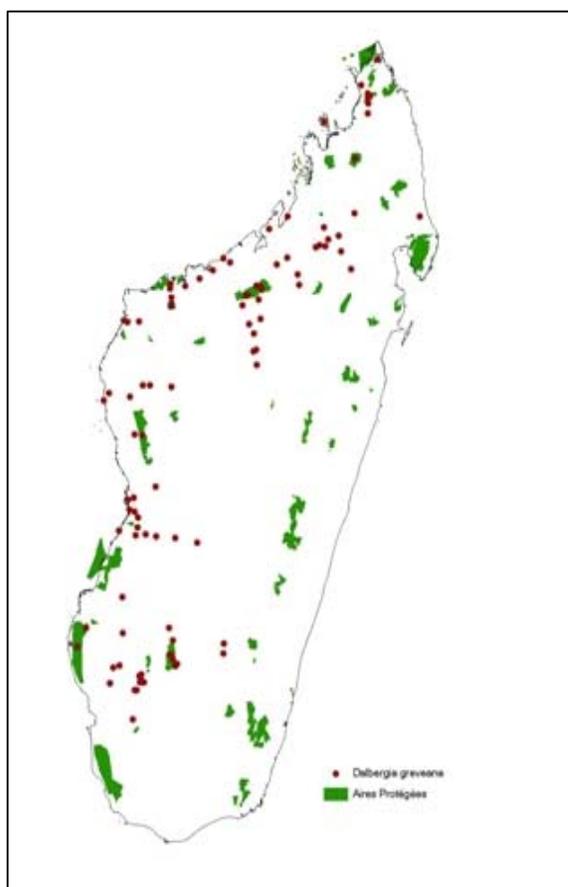
DBEV, GSPM & WWF. 2011. Statuts écologiques des espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar. Antananarivo. 18p.

RAMAROSANDRATANA, A.V., RAKOUTH, B., & ROGER, E., (Eds). 2011. Fiches techniques sur les 10 espèces de bois précieux malgaches les plus commercialisées. Antananarivo, 17p.

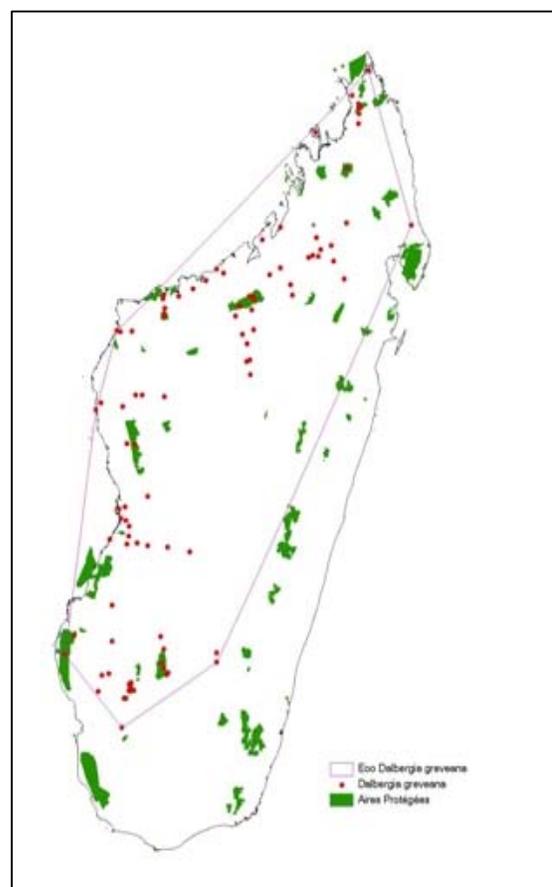
Du Puy, D.J., Labat, J.N., Rabevohitra, R., Villier, J.F., Bosser, J. & Moat, J. 2002. The Leguminosae of Madagascar. Royal botanic Gardens, Kew, 737p.

GSPM. 2011. Liste rouge des plantes vasculaires endémiques de Madagascar. Antananarivo, 188p.

WWW.Tropicos.org



Carte n°14 : Aire de répartition géographique de *Dalbergia graveana*



Carte n°15 : Aire d'occurrence de *Dalbergia graveana*



(a)



(b)



(c)

Photo n°11 : (a) Ecorce, (b) Coupe transversale, (c) Coupe longitudinale radiale

II.9. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE *Dalbergia madagascariensis*

A. PROPOSITION

Classement de l'espèce *Dalbergia madagascariensis* en annexe II de la CITES.

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION

Madagascar

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

Taxonomie

Classe DICOTYLEDONES

Sous classe : ROSIDEAE

Ordre FABALES

Famille FABACEAE

Genre espèces, auteur et année : *Dalbergia madagascariensis* Vatke, 1881.

Synonymes

Noms vernaculaires : Manary, Hazovola,, Sovoka, Voambona (MG), Pallisandre (FR), Pallisander (ANG).

1. Données biologiques

Arbre de 10-15m de haut, bois à aubier jaune, cœur brun foncé à violacé et centré. Feuilles caduques, longues, à 5-15 folioles, finement coriaces, glabres ou à pubescence éparses sur le dessous. Inflorescences en panicule axillaire, glabre ou à pubescence courte. Fleur violet foncé à la base avec des lobes jaunâtres, lobe plus court que le tube. Fruit en gousse plate, glabre, brun rougeâtre à nervation réticulée, indéhiscente. Graine 1-2(-4).

1.1. Répartition

Une importante concentration est surtout observée dans la partie Nord de Madagascar. Mais quelques localités sur la côte orientale renferment l'espèce, on peut citer les AP de Marojejy, Montagne d'Ambre, Manongarivo, Lokobe, Betampona, Marokoky, Fort-Dauphin, Ankaramy et Betaindambo, Ambanja, Montagne de Français, Ankarana, Antanambao Ambodimanga, Soanierana Ivongo. L'aire d'occurrence de l'espèce est de 168663 Km².

1.2. Population

Dalbergia madagascariensis possède de nombreuses sous-populations.

1.3. Habitat

L'espèce se rencontre dans les forêts littorales et dans les forêts denses humides sempervirentes de l'Est, souvent le long des cours d'eau, jusqu'à 1000m d'altitude sur sols sableux, sols dérivés des roches ignées ou basaltique.

1.4. Mesure de conservation

Cette espèce est classée vulnérable selon l'UICN : **VU** [A1cd+2cd ver 2.3 (1994)]. Il existe aussi des sous-populations à l'intérieur des aires protégées.

2. Données relatives au commerce

2.1. Utilisations sur le plan national

Le bois de *Dalbergia madagascariensis* est utilisé pour la construction (cases, maisons et clôture) en raison de leurs qualités (droit, long, robuste, dur, résistant aux termites) elle est aussi employé comme matière première dans l'ébénisterie pour la fabrication des armoires, meubles, tables, chaises, etc. y compris la sculpture (statuettes et outils artisanaux).

2.2. Commerce international licite

L'exportation et la commercialisation de l'espèce ne sont pas réglementées par la CITES.

2.3. Effets potentiels du commerce

L'exportation et le commerce illicites sont très élevés ces dernières années, les coupes sélectives des individus matures entraînent la destruction progressive de ses habitats naturels et la régénération naturelle de l'espèce est en déclin.

3. Situation du point de vue de la protection

3.1. Au plan national

(Cf. introduction)

3.2. Au plan international

L'espèce n'est pas inscrite à l'annexe III de la CITES.

4. Commentaires du pays d'origine

Dalbergia madagascariensis est largement réparti, mais elle est fortement menacée par l'exploitation illicite et si des mesures ne sont pas prises, l'extinction de cette espèce sera probable dans quelques années. Il est alors décisif de renforcer et de mettre en œuvre une stratégie de gestion et de conservation durable pour cette espèce et de réglementer toute sorte d'exploitation. Une recommandation serait de faire des multiplications artificielles de l'espèce sous pépinière en vue de reforestation.

5. Références bibliographiques

DBEV, Autorités Scientifique CITES Flores & WWF. 2010. évaluation écologique de quelques espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar (bois d'ébène, palissandre et bois de rose). Antananarivo, 97p.

DBEV, Autorité Scientifique CITES FLORE & WWF. 2010. Espèces de bois précieux les plus commercialisées de Madagascar : Cas des genres *Dalbergia* et *Diospyros*. Antananarivo, 53p.

DBEV, GSPM, Association Reniala & WWF. 2010. Proposition d'intégration des espèces de bois précieux de Madagascar dans l'annexe III de la cites : *Dalbergia* spp. et *Diospyros* spp. Antananarivo, 15p.

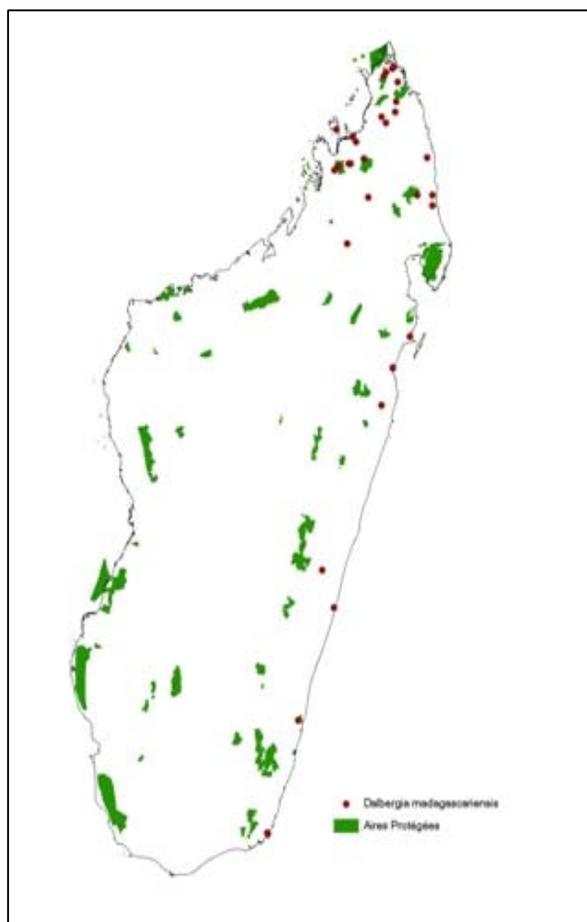
DBEV, GSPM & WWF. 2011. Statuts écologiques des espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar. Antananarivo. 18p.

RAMAROSANDRATANA, A.V., RAKOUTH, B., & ROGER, E., (Eds). 2011. Fiches techniques sur les 10 espèces de bois précieux malgaches les plus commercialisées. Antananarivo, 17p.

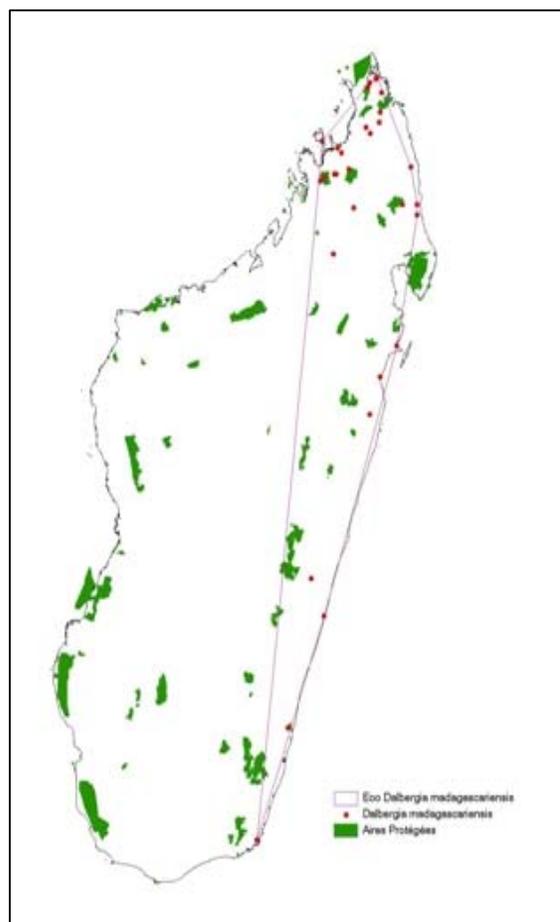
Du Puy, D.J., Labat, J.N., Rabevohitra, R., Villier, J.F., Bosser, J. & Moat, J. 2002. The Leguminosae of Madagascar. Royal botanic Gardens, Kew, 737p.

GSPM. 2011. Liste rouge des plantes vasculaires endémiques de Madagascar. Antananarivo, 188p.

WWW.Tropicos.org



Carte n°16 : Aire de répartition géographique de *Dalbergia madagascariensis*.



Carte n°17 : Aire d'occurrence de *Dalbergia madagascariensis*.



Photo n°12: *Dalbergia madagascariensis* (RANDRIATSIVERY.)

II.10. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE *Dalbergia mollis*

A. PROPOSITION

Classement de l'espèce *Dalbergia mollis* en annexe II de la CITES.

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION

Madagascar

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

Taxonomie

Classe DICOTYLEDONES

Sous classe : ROSIDEAE

Ordre FABALES

Famille FABACEAE

Genre espèces, auteur et année : *Dalbergia mollis* Bosser & R. Rabev, 1996.

Synonymes

Noms vernaculaires : Sandraza, Manary bomby, Manary fotsy, Manary tomboditotse, Manary vato (MG), Pallisande (FR), Pallisander (ANG).

1. Données biologiques

Arbuste ou arbre de taille petite à moyenne atteignant 15(-20) m de haut; écorce blanchâtre, bois à aubier jaune, cœur brun foncé à violacé et centré ; jeunes rameaux densément couverts d'une pubescence brun jaunâtre. Feuilles caduques, avec (5, 7-17(-19) folioles ; pétiole et rachis à pubescence veloutée, glabrescents ; folioles finement coriaces, à pubescence veloutée sur les deux faces mais glabrescentes sur le dessus. Inflorescence en grappe composée terminale, avec des divisions finales courtes et légèrement spiralées, à poils brun jaunâtre. Fleurs sessiles ; calice violet foncé à la base, lobes jaunâtres, lobes plus court que le tube, lobe inférieur légèrement plus long. Fruit en gousse plate, glabre, grise à brune. Graine brun rougeâtre.

1.1. Répartition

L'espèce occupe la partie occidentale de Madagascar, Une grande concentration est localisée dans la partie Nord Ouest aux environs du PN Ankarafantsika. Quelques populations sont localisées également dans la partie Sud Au niveau du PN Vohibasia et dans la région de Betioky. L'aire d'occurrence de l'espèce est de 144085 Km²

1.2. Population

Les sous-populations de cette espèce sont très abondantes.

1.3. Habitat

L'espèce pousse dans des formations sèches : dans les Forêts décidues saisonnièrement sèches et les forêts claires jusqu'à 700 m d'altitude, principalement sur des sols sableux.

1.4. Mesure de conservation

L'espèce est classée dans les Préoccupations mineures : LR/nt [ver 2.3 (1994)]. Il existe aussi des sous-populations à l'intérieur des aires protégées.

2. Données relatives au commerce

2.1. Utilisations sur le plan national

Dalbergia mollis est exploité pour la construction (cases, maisons et clôture) en raison de ses qualités : droit, long, robuste, dur, résistant aux termites. Elle est très recherchée pour l'ébénisterie (armoires, meubles, tables, chaises, etc.) et la sculpture (statuettes et outils artisanaux).

2.2. Commerce international licite

La commercialisation de l'espèce n'est pas réglementée par la CITES

2.3. Effets potentiels du commerce

Le bois de *Dalbergia mollis* est fortement menacé par le commerce et l'exploitation illicite, les individus porte graines sont sélectionnés et coupés, la régénération naturelle n'est plus assurée d'où la disparition rapide de l'espèce.

3. Situation du point de vue de la protection

3.1. Au plan national

(Cf. introduction)

3.2. Au plan international

L'espèce n'est pas inscrite à l'annexe III de la CITES.

4. Commentaires du pays d'origine

Le nombre réel des bois travaillé exporté et le nombre de pied d'arbre coupé pour cette espèce ne sont pas connus. L'espèce est encore très abondante dans son milieu naturel, mais la Fragmentation de l'habitat due à la coupe sélective pour l'exportation et la consommation locale (construction, bois d'œuvre) ont pour conséquence la diminution de nombre des individus ou même le risque de déclin de cette espèce. Une alternative jugée comme indispensable serait de stopper toute sorte de collecte à l'état sauvage de l'espèce.

5. Références bibliographiques

DBEV, Autorités Scientifique CITES Flores & WWF. 2010. évaluation écologique de quelques espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar (bois d'ébène, palissandre et bois de rose). Antananarivo, 97p.

DBEV, Autorité Scientifique CITES FLORE & WWF. 2010. Espèces de bois précieux les plus commercialisées de Madagascar : Cas des genres *Dalbergia* et *Diospyros*. Antananarivo, 53p.

DBEV, GSPM, Association Reniala & WWF. 2010. Proposition d'intégration des espèces de bois précieux de Madagascar dans l'annexe III de la cites : *Dalbergia* spp. et *Diospyros* spp. Antananarivo, 15p.

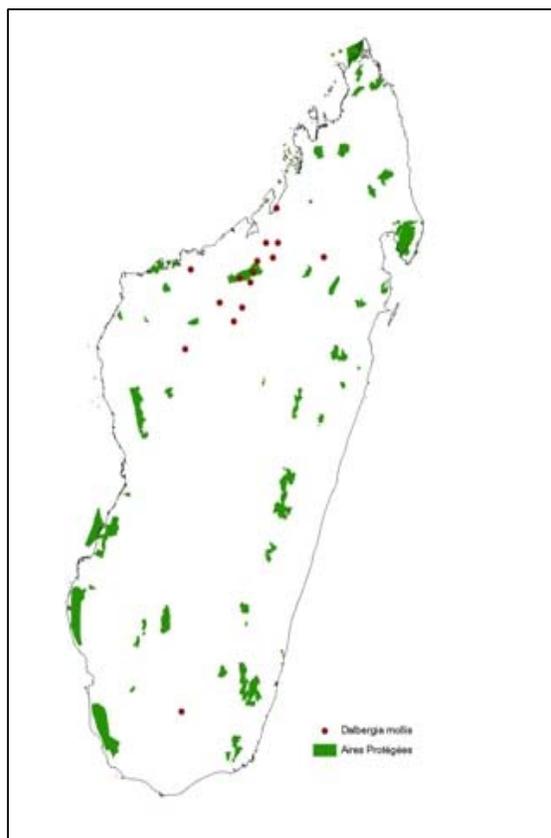
DBEV, GSPM & WWF. 2011. Statuts écologiques des espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar. Antananarivo. 18p.

RAMAROSANDRATANA, A.V., RAKOUTH, B. & ROGER, E., (eds). 2011. Fiches techniques sur les 10 espèces de bois précieux malgaches les plus commercialisées. Antananarivo, 17p.

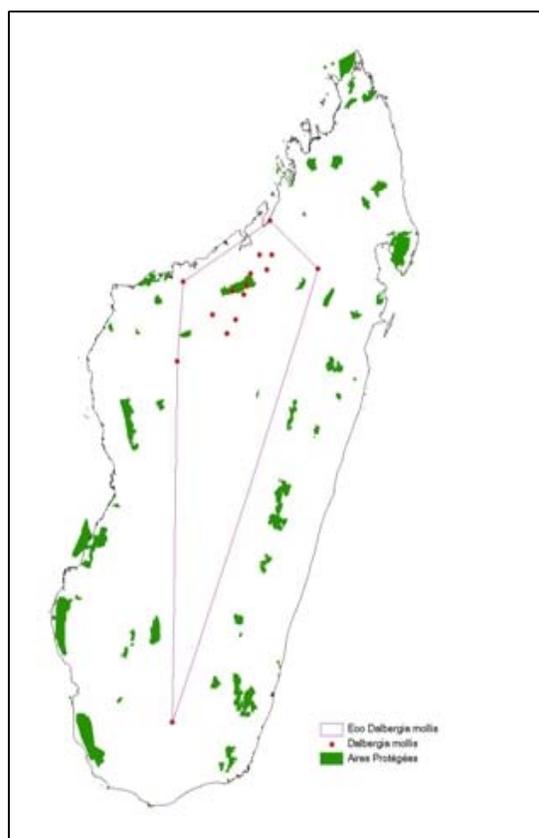
Du Puy, D.J., Labat, J.N., Raveohitra, R., Villier, J.F., Bosser, J. & Moat, J. 2002. The Leguminosae of Madagascar. Royal botanic Gardens, Kew, 737p.

GSPM. 2011. Liste rouge des plantes vasculaires endémiques de Madagascar. Antananarivo, 188p.

WWW.Tropicos.org



Carte n°18 : Aire de répartition géographique de *Dalbergia mollis*



carte n°19 : Aire d'occurrence de *Dalbergia mollis*



(a)



(b)



(c)

Photo n°13 : coupe du bois de *Dalbergia mollis*

(a) Ecorce, (b) Coupe transversale, (c) Coupe longitudinale radiale

II.11. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE *Dalbergia trichocarpa*

A. PROPOSITION

Classement de l'espèce *Dalbergia trichocarpa* en annexe II de la CITES

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION

Madagascar

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

Taxonomie

Classe : DICOTYLEDONES

Sous classe : ROSIDEAE

Ordre : FABALES

Famille : FABACEAE

Genre espèces, auteur et année : *Dalbergia trichocarpa* Baker, 1890.

Synonymes

Noms vernaculaires : Manary, Manary boty, Manary jôby, Manary mena, Manary toloho, Manipika (MG), Pallisandre (FR), Pallisander (ANG).

1. Données biologiques

Arbre de petite à moyenne taille atteignant 15 (-25) m de haut ; écorce blanchâtre à grisâtre, lisse mais devenant légèrement rugueuse, bois à aubier jaune, cœur brun foncé à violacé et centré; jeunes rameaux à poils brun roux. Feuilles caduques ; 15-19 (-23) folioles; pétiole et rachis densément couverts d'une pubescence brun roux ; folioles alternes parfois presque opposées, elliptiques. Inflorescence en panicule terminale, avec des divisions finales légèrement spiralées, pubescentes. Fleurs jaunâtres, lobe aussi long que le tube, lobe inférieur. Graines réniformes.

1.1. Répartition

L'espèce se rencontre surtout dans la partie Nord-Ouest de l'île. L'aire de distribution de l'espèce est restreinte. Toutefois, quelques localités sont observées sur la partie Central-ouest depuis Analalava au Nord jusqu'à Morondava au Sud. L'aire d'occurrence de l'espèce est de 227062 Km².

1.2. Population

Plusieurs sous-populations ont été dénombrées pour cette espèce.

1.3. Habitat

Dalbergia trichocarpa se rencontre dans les Forêts décidues et les forêts claires, saisonnièrement sèche, jusqu'à 600 -1000 m d'altitude, ou sous forme des petits arbres dans les savanes, sur sols sableux, rocheux ou dérivés de basalte ou de calcaire.

1.4. Mesure de conservation

L'espèce est classée dans la catégorie Préoccupation mineure : **LR/lc** [ver 2.3 (1994)]. Il existe aussi des sous populations conservées à l'intérieur des aires protégées.

2. Données relatives au commerce

2.1. Utilisations sur le plan national

Dalbergia trichocarpa est collecté pour la construction (cases, maisons et clôture) en raison de leurs qualités : droit, long, robuste, dur, résistant aux termites, l'espèce est aussi utilisée dans l'ébénisterie (armoires, meubles, tables, chaises, etc.) et la sculpture (statuettes et outils artisanaux).

2.2. Commerce international licite

L'exportation et le commerce de cette espèce n'est pas soumise à la réglementation CITES.

2.3. Effets potentiels du commerce

La surexploitation de bois de *Dalbergia trichocarpa* due à la demande de plus en plus élevée sur les marchés national et international, cette surexploitation avec les pressions anthropiques favoriseront la disparition irréversible de l'espèce.

3. Situation du point de vue de la protection

3.1. Au plan national

(Cf. introduction)

3.2. Au plan international

L'espèce n'est pas inscrite à l'annexe III de la CITES.

4. Commentaires du pays d'origine

Dalbergia trichocarpa, bien que très nombreux et avec une large répartition est toujours sous pressions anthropiques (exploitation sélective illicite, collecte des bois chauffé et le charbonnage). Pour éradiquer et éviter les risques de disparition de l'espèce, la mise en place d'une nouvelle politique de gestion et de conservation est essentielle.

5. Références bibliographiques

DBEV, Autorités Scientifique CITES Flores & WWF. 2010. évaluation écologique de quelques espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar (bois d'ébène, palissandre et bois de rose). Antananarivo, 97p.

DBEV, Autorité Scientifique CITES FLORE & WWF. 2010. Espèces de bois précieux les plus commercialisées de Madagascar : Cas des genres *Dalbergia* et *Diospyros*. Antananarivo, 53p.

DBEV, GSPM, Association Reniala & WWF. 2010. Proposition d'intégration des espèces de bois précieux de Madagascar dans l'annexe III de la cites : *Dalbergia* spp. et *Diospyros* spp. Antananarivo, 15p.

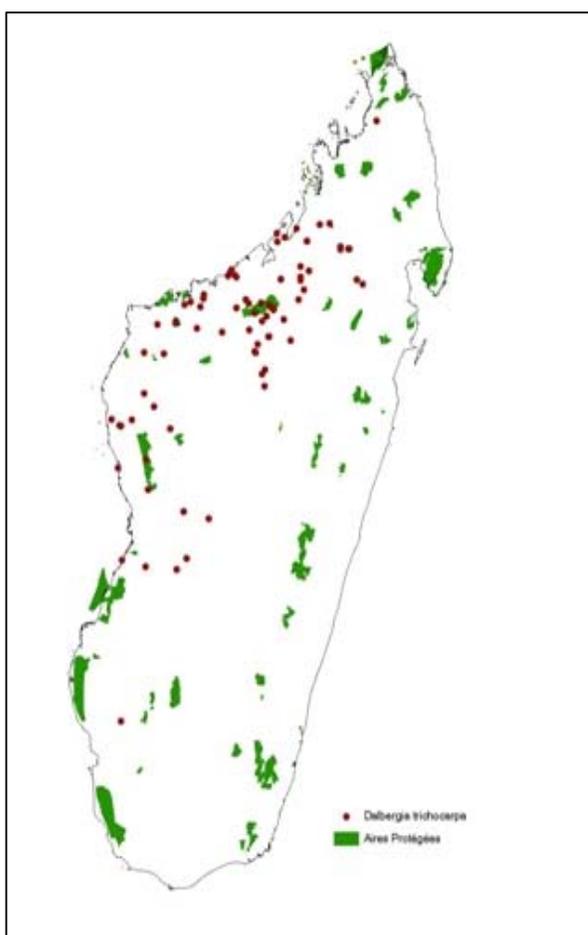
DBEV, GSPM & WWF. 2011. Statuts écologiques des espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar. Antananarivo. 18p.

RAMAROSANDRATANA, A.V., RAKOUTH, B. & ROGER, E. (eds). 2011. Fiches techniques sur les 10 espèces de bois précieux malgaches les plus commercialisées. Antananarivo, 17p.

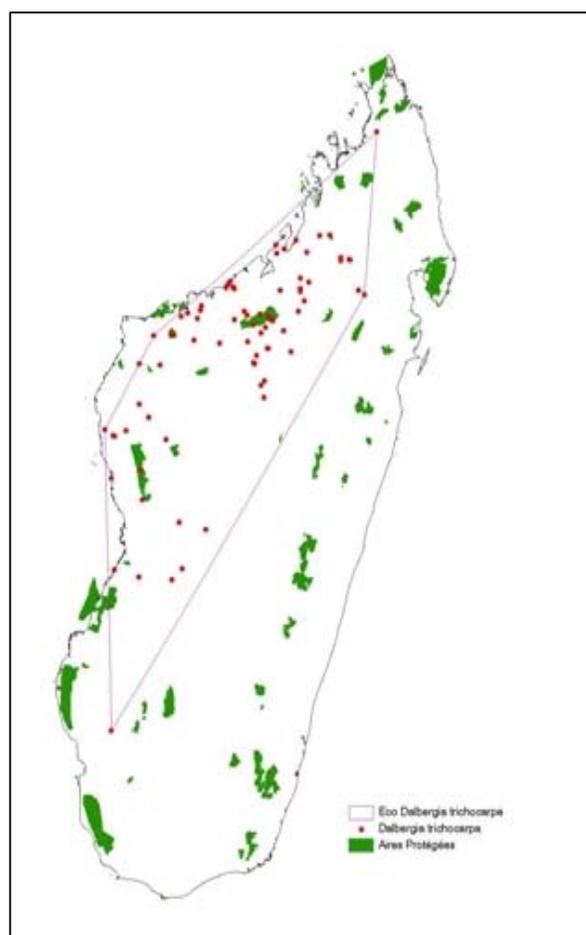
Du Puy, D.J., Labat, J.N., Rabevohitra, R., Villier, J.F., Bossier, J. & Moat, J. 2002. The Leguminosae of Madagascar. Royal botanic Gardens, Kew, 737p.

GSPM. 2011. Liste rouge des plantes vasculaires endémiques de Madagascar. Antananarivo, 188p.

WWW.Tropicos.org



Carte n°20 : Aire de répartition géographique de *Dalbergia trichocarpa*.



Carte n°21 : Aire d'occurrence de *Dalbergia trichocarpa*.



Photo n°14: *Dalbergia trichocarpa* (RANDRIATSIVERY, 2007)



(a)



(b)



(c)

Photo n°15 : coupe du bois de *Dalbergia trichocarpa*

- (a) Ecorce,
- (b) Coupe transversale,
- (c) Coupe longitudinale radiale

II.12. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE *Diospyros aculeata*

A. PROPOSITION

Classement de l'espèce *Diospyros aculeata* en annexe II de la CITES.

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION

Madagascar

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

Taxonomie

Classe : DICOTYLEDONES

Ordre : EBENALES

Famille : EBENACEAE

Genre espèces, auteur et année : *Diospyros aculeata* H. Perrier

Synonymes

Noms vernaculaires : Hazomafana (MG), Bois d'ébène (FR), Ebony (ANG).

1. Données biologiques

Grand arbre (tronc de 25-35cm de diamètre) ou arbuste de 2 à 4m, très ramifié, bois à Aubier blanc jaunâtre, un cœur noir et centré ; des cernes peu marqués et des veinés ; feuilles souvent rapprochées au sommet des rameaux, coriaces, très rigides, courts, glabres, écailles des bourgeons couvertes de poils dorés ; fleurs mâles solitaires ou fasciculées par 2-3 sur un axe court et ferrugineux, fleurs femelles également solitaires ou fasciculées par 3-4 ; Fruit ovoïde (2x1 cm.) couvert d'une toison grisâtre peu épaisse. La floraison de cette espèce se produit du mois de Septembre à Novembre ; Fruit ovoïde (2x1 cm.) couvert d'une toison grisâtre peu épaisse; 3-4 graines, ternes et réniformes.

1.1. Répartition

L'espèce est surtout connue dans la partie Nord, Centre-Ouest et Sud-Ouest de Madagascar. Les principales localités connues sont Analamera, Montagne des Français, Baie de Rigny, bassin de Loky et Menabe.

L'aire d'occurrence de l'espèce est de 117710 Km².

1.2. Population

L'espèce présente 17 sous- populations.

1.3. Habitat

Diospyros aculeata est rencontré dans les forêts décidues et les forêts claires, saisonnièrement sèches, jusqu'à 600 -1000 m d'altitude, ou sous forme des petits arbres dans les savanes, sur sols sableux, rocheux ou dérivés de basalte ou dérivés de calcaire.

1.4. Mesure de conservation

L'espèce est classée en danger : EN B2b (ii, iii, iv). Des sous-populations sont aussi conservées à l'intérieur des aires protégées.

2. Données relatives au commerce

2.1. Utilisations sur le plan national

Cette espèce est utilisée par les populations locales comme bois de construction, bois de chauffe et bois d'œuvre.

2.2. Commerce international licite

L'espèce est soumise à la réglementation de la CITES.

2.3. Effets potentiels du commerce

Le bois de *Diospyros aculeata* est très recherché sur les marchés national et international (fabrication des instruments de musique de haute qualité) conduisant à une surexploitation sélective et à la rareté des individus portes graines ainsi qu'une mauvaise régénération naturelle de l'espèce. La destruction de l'habitat menace la vie de ses espèces à cause de l'exploitation forestière.

3. Situation du point de vue de la protection

3.1. Au plan national

(Cf. introduction)

3.2. Au plan international

L'espèce est inscrite dans l'annexe III de la convention CITES

4. Commentaires du pays d'origine

Actuellement, *Diospyros aculeata* est fortement soumise à l'exploitation illicite et au feu non contrôlé, pratiquement les arbres diamètre supérieur à 30cm ont presque disparus. Pour éviter la disparition totale de l'espèce, il est indispensable de renforcer les mesures et alternatives déjà mise en place. Une autre suggestion serait de multiplier le nombre des espèces par reproduction artificielle.

5. Références bibliographiques

DBEV, Autorités Scientifique CITES Flores & WWF. 2010. évaluation écologique de quelques espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar (bois d'ébène, palissandre et bois de rose). Antananarivo, 97p.

DBEV, Autorité Scientifique CITES FLORE & WWF. 2010. Espèces de bois précieux les plus commercialisées de Madagascar : Cas des genres *Dalbergia* et *Diospyros*. Antananarivo, 53p.

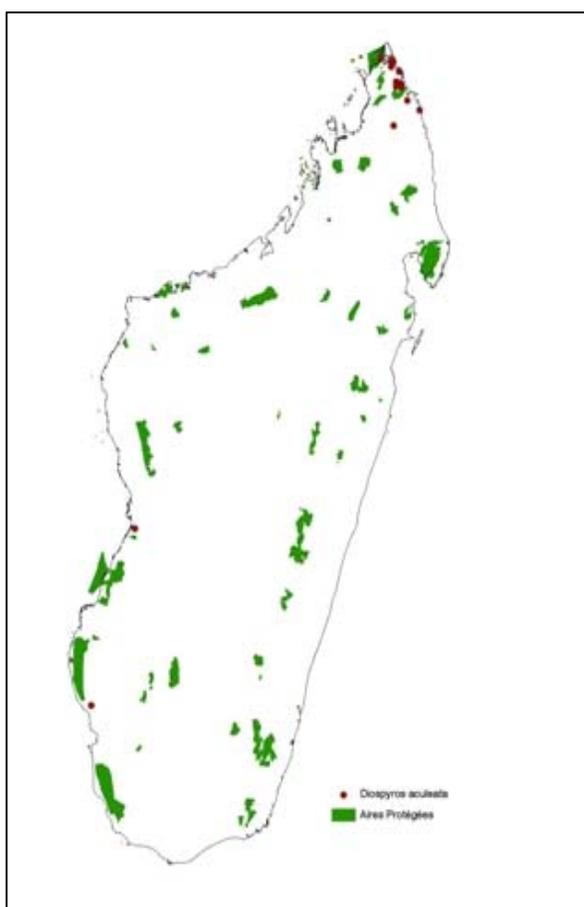
DBEV, GSPM, Association Reniala & WWF. 2010. Proposition d'intégration des espèces de bois précieux de Madagascar dans l'annexe III de la cites : *Dalbergia* spp. et *Diospyros* spp. Antananarivo, 15p.

DBEV, GSPM & WWF. 2011. Statuts écologiques des espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar. Antananarivo. 18p.

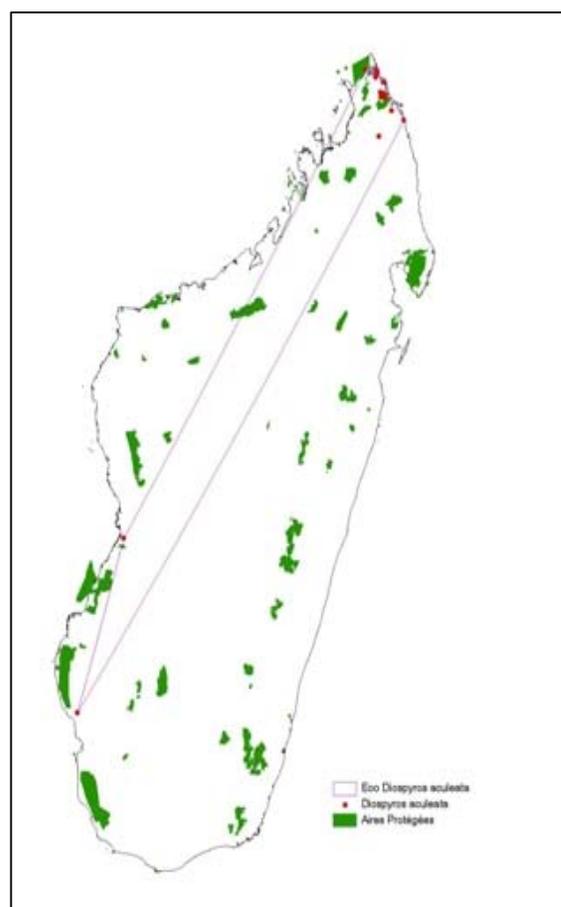
RAMAROSANDRATANA, A.V., RAKOUTH, B., & ROGER, E., (Eds). 2011. Fiches techniques sur les 10 espèces de bois précieux malgaches les plus commercialisées. Antananarivo, 17p.

GSPM. 2011. Liste rouge des plantes vasculaires endémiques de Madagascar. Antananarivo, 188p.

WWW.Tropicos.org



Carte n°22 : Aire de répartition géographique de *Diospyros aculeata*.



Carte n°23 : Aire d'occurrence de *Diospyros aculeata*.



Photo n° 16 : Bouton de fleur de
Diospyros aculeata



(a)



(b)



(c)

Photo n°17 : coupe du bois de
Diospyros aculeata

(a) Ecorce,

(b) Coupe transversale,

(c) Coupe longitudinale radiale

II.13. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE *Diospyros bernieri*

A. PROPOSITION

Classement de l'espèce *Diospyros bernieri* en annexe II de la CITES.

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION

Madagascar

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

Taxonomie

Classe : DICOTYLEDONES

Ordre : EBENALES

Famille : EBENACEAE

Genre espèces, auteur et année : *Diospyros bernieri* Hiern, 1973.

Synonymes : *Diospyros squamosa* Hiern, 1952

Noms vernaculaires : Hazomainty (MG), Bois d'ébène (FR), Ebony (ANG).

1. Données biologiques

Arbre de 12 à 15m de haut, parties jeunes munies de petits poils, tiges et feuilles adultes très glabres bois à aubier blanc jaunâtre, cœur noir et centré; feuilles coriaces, planes, lisses, sombres et parfois un peu luisantes en dessus, rougeâtres en dessous avec un reflet bronzé-violacé caractéristique ; fleurs mâles solitaires, axillaires 4-5mères, très petites ; fruit plus large et terne.

1.1. Répartition

Diospyros bernieri présente une distribution restreinte. Elle est localisée surtout à l'extrême Sud Est de Madagascar plus précisément à Fort Dauphin. Toutefois, l'espèce a été rencontrée dans la région d'Ambillemaintso (plus au Nord). L'aire d'occurrence de l'espèce est de 79332.5 Km².

1.2. Population

Le nombre des Sous-populations de cette espèce est estimé à 15.

1.3. Habitat

L'espèce pousse dans les forêts denses humides entre 0 et 1000m d'altitude sur sol ferrallitique jaune/rouge.

1.4. Mesure de conservation

Cette espèce est classée Quasi-menacé : **NT**. En plus, des sous populations existent à l'intérieur des aires protégées.

2. Données relatives au commerce

2.1. Utilisations sur le plan national

L'espèce est surtout utilisée dans l'ébénisterie pour la fabrication de meubles et dans la construction (maisons et cases).

2.2. Commerce international licite

Cette espèce est soumise à la réglementation de la CITES III.

2.3. Effets potentiels du commerce

Le bois de *Diospyros bernieri* est très recherché à cause de ses qualités (robuste, dur, résistant à la chaleur et le froid). Sur le plan international, il est utilisé pour la fabrication des instruments de musique. Les exportations illicites et les coupes sélectives des individus matures ces dernières années peuvent entraîner la destruction de l'habitat voire la disparition de l'espèce.

3. Situation du point de vue de la protection

3.1. Au plan national

(Cf. introduction)

3.2. Au plan international

L'espèce est inscrite à l'annexe III de la CITES.

4. Commentaires du pays d'origine

Diospyros bernieri est un bois d'œuvre très recherché, l'Exploitation illicite de cette espèce est très alarmante à l'état actuel, si des mesures ne sont pas prises, cette espèce va disparaître rapidement. Ainsi, pour la protéger, il est nécessaire de réglementer de l'exploitation et le commerce de l'espèce. En parallèle, la mise en place d'un programme de multiplication artificielle serait souhaitable pour renforcer la population sauvage.

5. Références bibliographiques

DBEV, Autorité Scientifique CITES FLORE & WWF. 2010. évaluation écologique de quelques espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar (bois d'ébène, palissandre et bois de rose). Antananarivo, 97p.

DBEV, Autorité Scientifique CITES FLORE & WWF. 2010. Espèces de bois précieux les plus commercialisées de Madagascar : Cas des genres *Dalbergia* et *Diospyros*. Antananarivo, 53p.

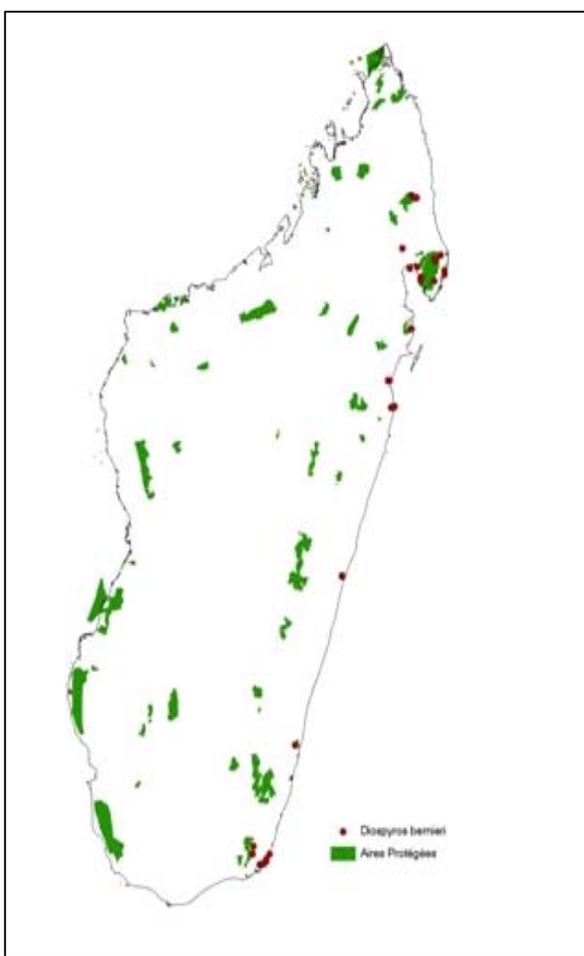
DBEV, GSPM, Association Reniala & WWF. 2010. Proposition d'intégration des espèces de bois précieux de Madagascar dans l'annexe III de la CITES : *Dalbergia* spp. et *Diospyros* spp. Antananarivo, 15p.

DBEV, GSPM & WWF. 2011. Statuts écologiques des espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar. Antananarivo. 18p.

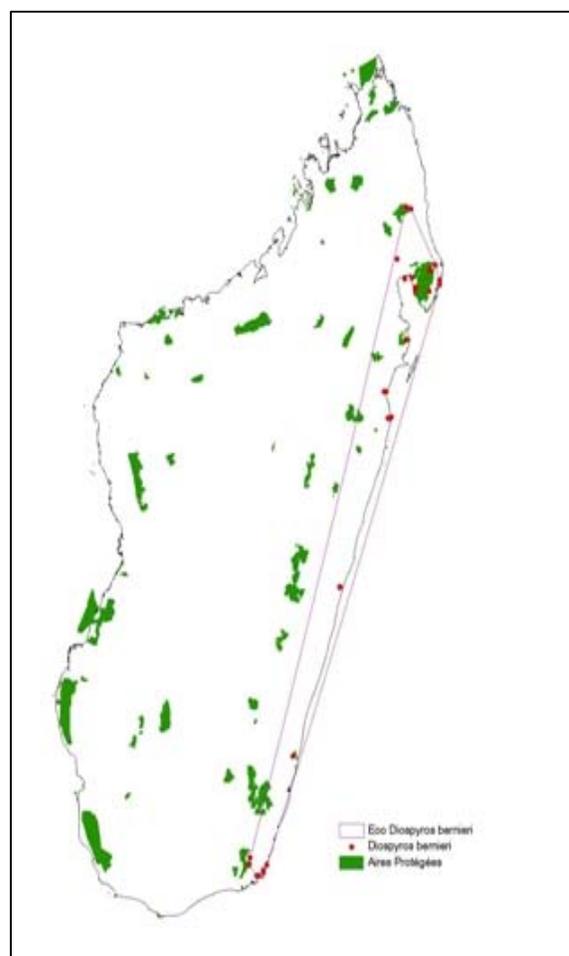
RAMAROSANDRATANA, A.V., RAKOUTH, B., & ROGER, E., (Eds). 2011. Fiches techniques sur les 10 espèces de bois précieux malgaches les plus commercialisées. Antananarivo, 17p.

GSPM. 2011. Liste rouge des plantes vasculaires endémiques de Madagascar. Antananarivo, 188p.

WWW.Tropicos.org



Carte n°24 : Aire de répartition géographique de *Diospyros bernieri*.



Carte n°25 : Aire d'occurrence de *Diospyros bernieri*.

II.14. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE *Diospyros calophylla*

A. PROPOSITION

Classement de l'espèce *Diospyros calophylla* en annexe II de la CITES.

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION

Madagascar

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

Taxonomie

Classe : DICOTYLEDONES

Ordre : EBENALES

Famille : EBENACEAE

Genre espèces, auteur et année : *Diospyros calophylla* Hiern Mon. 1952

Synonymes

Noms vernaculaires : Hazomainty (MG), Bois d'ébène (FR), Ebony (ANG).

1. Données biologiques

Arbre ou souvent arbuste ; bois à aubier blanc jaunâtre, cœur noir et centré ; feuilles opposées, subopposées ou alternes, assez coriaces, brun terne en dessus et rougeâtre-ferrugineuse en dessous, les adultes avec quelques restes de villosité sur les pétioles et les nervures de la face inférieure, pétiole de 10-15mm, limbe très grand, arrondi et nettement échancré en cœur à la base et en pointe aiguë au sommet ; inflorescences mâles en gros glomérules axillaires de 10-20 fleurs, fleurs femelles axillaires avec 1-3 fleurs ; fruit un peu obovale ou obconique, couvert d'une toison courte ferrugineuse ; 6-8 graines.

1.1. Répartition

L'espèce est rencontrée dans la partie Nord Est de Madagascar, dans la région de SAVA. Une population existe plus au Sud dans le district de Brickaville et au Nord Ouest de Madagascar. L'aire d'occurrence de l'espèce est de 55058.9 Km².

1.2. Population

Les sous- populations sont au nombre de 8.

1.3. Habitat

Cette espèce occupe les forêts littorales orientales, sur des associations de sols ferrallitique jaune/rouge plus rouge.

1.4. Mesure de conservation

Selon l'UICN en 2004, l'espèce est classée vulnérable : **VU** B2ab (iii, v). Il existe aussi des sous-populations à l'intérieur des aires protégées.

2. Données relatives au commerce

2.1. Utilisations sur le plan national

Cette espèce est utilisée dans la construction des maisons, cases, dans l'ébénisterie pour la construction de meubles. Les restes non utilisés lors de la construction et l'ébénisterie sont utilisés comme bois de chauffe.

2.2. Commerce international licite

Cette espèce est soumise à la réglementation de l'annexe III de la CITES.

2.3. Effets potentiels du commerce

Le bois de *Diospyros calophylla* est très recherché surtout au niveau de la commerce international, ils sont utilisés pour la fabrication des instruments de musique de haute qualité, ainsi, la valeur commerciale de l'espèce entraîne la surexploitation sélective affectant surtout les individus portes graines pouvant entraîner un déficit au niveau de la régénération naturelle.

3. Situation du point de vue de la protection

3.1. Au plan national

(Voir introduction)

3.2. Au plan international

L'espèce est déjà inscrite à l'annexe III de la CITES.

4. Commentaires du pays d'origine

En plus de la surexploitation, la dégradation de l'habitat du à la culture sur-brulis et la surexploitation menacent de l'espèce. Toutes ces pressions conduisent à la rareté et même à la disparition de l'espèce dans son milieu naturel. Pour éviter ce risque catastrophique, la meilleure solution serait de réglementer l'exploitation et le commerces de l'espèce. Mais aussi, il faut renforcer les mesures et les modes de gestion et de conservation déjà mis en place au sein de la communauté locale.

5. Références bibliographiques

DBEV, Autorités Scientifique CITES Flores & WWF. 2010. évaluation écologique de quelques espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar (bois d'ébène, palissandre et bois de rose). Antananarivo, 97p.

DBEV, Autorité Scientifique CITES FLORE & WWF. 2010. Espèces de bois précieux les plus commercialisées de Madagascar : Cas des genres *Dalbergia* et *Diospyros*. Antananarivo, 53p.

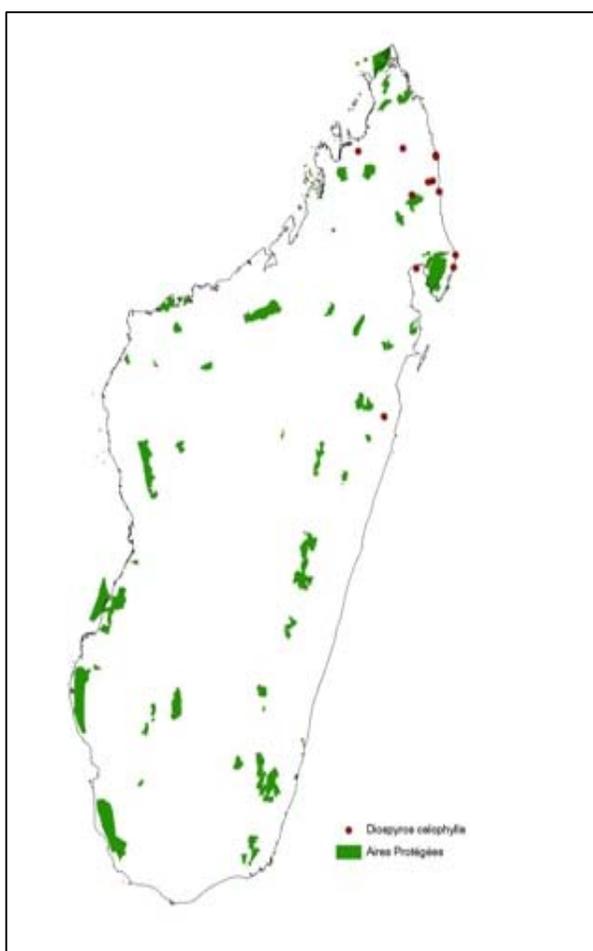
DBEV, GSPM, Association Reniala & WWF. 2010. Proposition d'intégration des espèces de bois précieux de Madagascar dans l'annexe III de la cites : *Dalbergia* spp. et *Diospyros* spp. Antananarivo, 15p.

DBEV, GSPM & WWF. 2011. Statuts écologiques des espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar. Antananarivo. 18p.

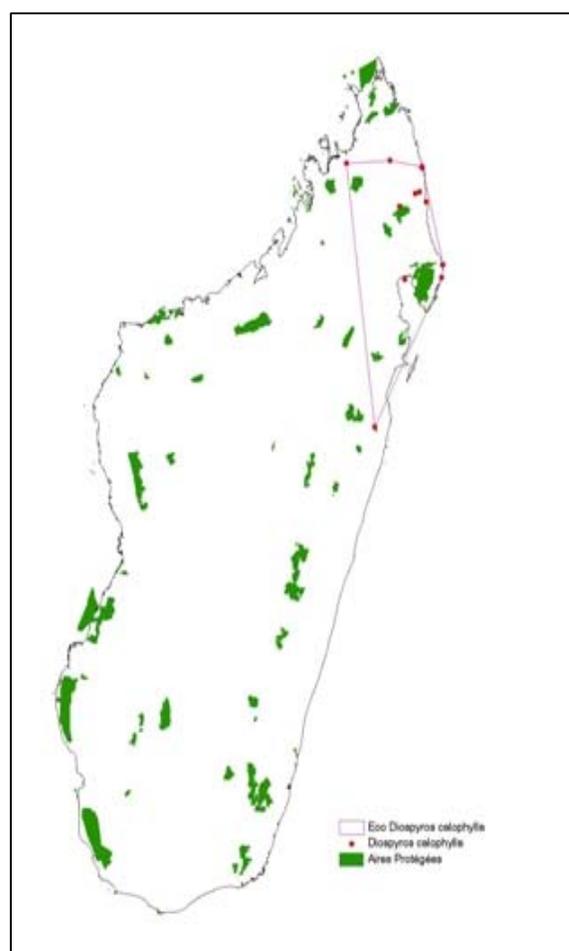
RAMAROSANDRATANA, A.V., RAKOUTH, B., & ROGER, E., (eds). 2011. Fiches techniques sur les 10 espèces de bois précieux malgaches les plus commercialisées. Antananarivo, 17p.

GSPM. 2011. Liste rouge des plantes vasculaires endémiques de Madagascar. Antananarivo, 188p.

WWW.Tropicos.org



Carte n°26 : Aire de répartition géographique de *Diospyros calophylla*.



Carte n°27 : Aire d'occurrence de *Diospyros calophylla*.

II.15. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE *Diospyros gracilipes*

A. PROPOSITION

Classement de l'espèce *Diospyros gracilipes* en annexe II de la CITES.

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION

Madagascar

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

Taxonomie

Classe : DICOTYLEDONES

Ordre : EBENALES

Famille : EBENACEAE

Genre espèces, auteur et année : *Diospyros gracilipes* Hiern, 1873.

Synonymes : *Diospyros albidum* Scott Elliot, *Diospyros leucocalyx* Hiern.

Noms vernaculaires : Hazomafana, Maintipototra, Maintipody, Hazomainty (MG), Bois d'ébène (FR), Ebony (ANG).

1. Données biologiques

Arbre de 6-10m de haut, cauliflore et toujours vert ; tronc à écorce mince, lisse plus ou moins rugueuse de couleur brun noirâtre; bois à aubier blanc jaunâtre, cœur noir et centré; feuilles entières, vert subluisant peu coriaces, fortement ondulées sur les bords, pétiole subcylindrique, court (3-10mm), noirâtre et grenu ; fleurs mâles irrégulières et axillaires; fleurs femelles solitaires, plus grandes que les mâles, revêtus d'une pilosité plus épaisse ; fruits ovoïdes, apiculés et saupoudrés d'une pellicule cireuse blanche.

1.1. Répartition

L'espèce pousse le long de la côte orientale de Madagascar. De fortes concentrations de populations sont localisées dans le Nord, dans la région de SAVA, dans le corridor forestier Ankeniheny-Zahamena et aux alentours du PN Andohahela. L'aire d'occurrence de l'espèce est de 219812 Km².

1.2. Population

Les sous-populations de cette espèce sont au nombre de 46.

1.3. Habitat

L'espèce se rencontre dans les forêts denses humides de 0 à 1000m d'altitude sur sols ferrallitiques jaune/rouge et sols ferrallitiques rouges.

1.4. Mesure de conservation

L'espèce est classée vulnérable : **Vu** B2 (ii), selon les catégories de la liste rouge de l'UICN.

2. Données relatives au commerce

2.1. Utilisations sur le plan national

Cette espèce est utilisée dans l'ébénisterie pour la construction de meubles, dans la construction de maisons, de cases. Les restes non utilisés lors de la construction et l'ébénisterie sont utilisés comme bois de chauffe.

2.2. Commerce international licite

L'espèce est soumise à la réglementation de la CITES III.

2.3. Effets potentiels du commerce

Diospyros gracilipes est très recherché à cause de la qualité de son bois, la surexploitation sélective des individus portes graines entraine la difficulté au niveau de la régénération naturelle de cette espèce.

3. Situation du point de vue de la protection

3.1. Au plan national

(Voir introduction)

3.2. Au plan international

L'espèce est déjà inscrite à l'annexe III de la CITES.

4. Commentaires du pays d'origine

Diospyros gracilipes présente une distribution relativement restreinte, l'exploitation illicite et sélective de cette espèce, alors qu'elle est déjà rare à l'état sauvage, pourrait entrainer sa disparition totale dans la nature. Ainsi, pour la protéger, la réglementation du commerce et de l'exploitation de cette espèce est proposée. La mise en place d'une pépinière pour la multiplication de cette espèce serait envisageable au sein de la communauté locale de base.

5. Références bibliographiques

DBEV, Autorités Scientifique CITES Flores & WWF. 2010. évaluation écologique de quelques espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar (bois d'ébène, palissandre et bois de rose). Antananarivo, 97p.

DBEV, Autorité Scientifique CITES FLORE & WWF. 2010. Espèces de bois précieux les plus commercialisées de Madagascar : Cas des genres *Dalbergia* et *Diospyros*. Antananarivo, 53p.

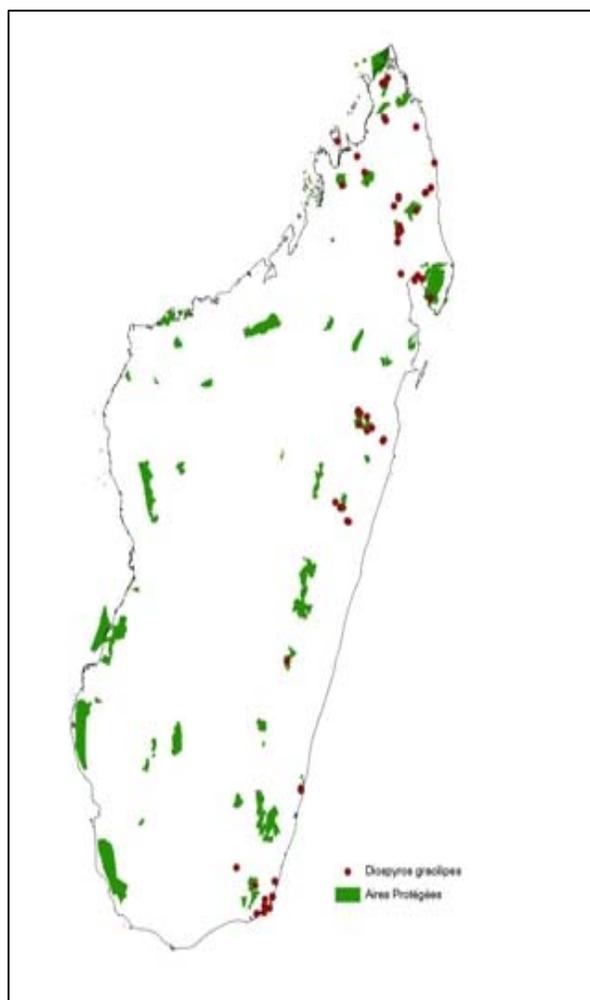
DBEV, GSPM, Association Reniala & WWF. 2010. Proposition d'intégration des espèces de bois précieux de Madagascar dans l'annexe III de la cites : *Dalbergia* spp. et *Diospyros* spp. Antananarivo, 15p.

DBEV, GSPM & WWF. 2011. Statuts écologiques des espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar. Antananarivo. 18p.

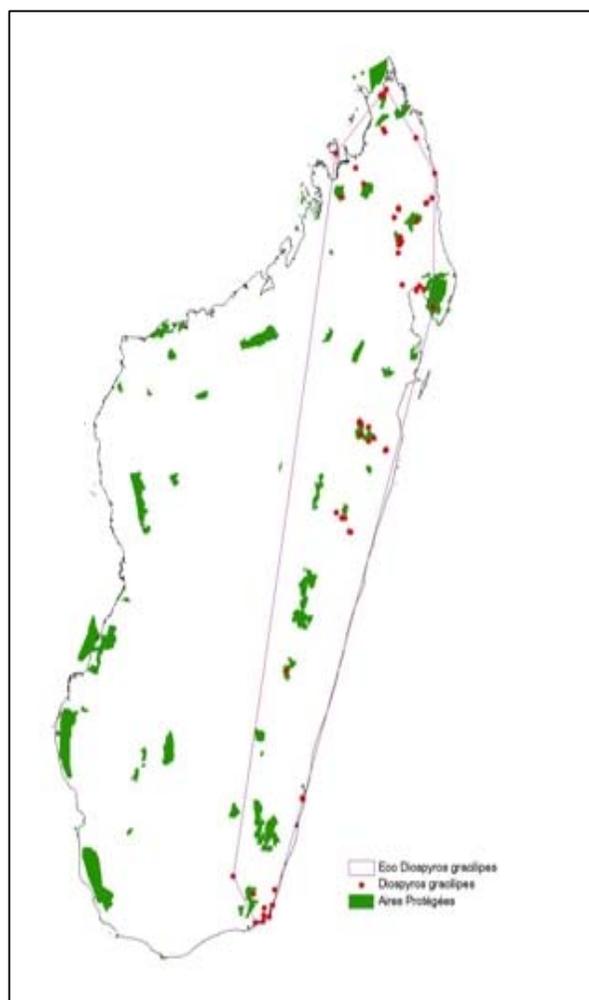
RAMAROSANDRATANA, A.V., RAKOUTH, B., & ROGER, E., (eds). 2011. Fiches techniques sur les 10 espèces de bois précieux malgaches les plus commercialisées. Antananarivo, 17p.

GSPM. 2011. Liste rouge des plantes vasculaires endémiques de Madagascar. Antananarivo, 188p.

WWW.Tropicos.org



Carte n°28 : Aire de distribution géographique de *Diospyros gracilipes*.



Carte n°29 : Aire d'occurrence de *Diospyros gracilipes*.



Photo n°18: *Diospyros gracilipes* (RAZANATSIMA, 2008)

II.16. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE *Diospyros haplostylis*

A. PROPOSITION

Classement de l'espèce *Diospyros haplostylis* en annexe II de la CITES

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION

Madagascar

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

Taxonomie

Classe : DICOTYLEDONES

Ordre : EBENALES

Famille : EBENACEAE

Genre espèces, auteur et année : *Diospyros haplostylis* Boivin ex Hiern, 1873.

Synonymes : *Diospyros onivensis* H. Perrier, *Diospyros rubrolanata* H. Perrier, *Diospyros viguieriana* H. Perrier

Noms vernaculaires : Hazomafana, Mapingo (MG), Bois d'ébène (FR), Ebony (ANG).

1. Données biologiques

Arbre de 10 à 12m de haut, ou parfois arbuste, tiges glabres, bois à aubier blanc jaunâtre, cœur noir et centré; feuilles glabres, assez minces mais rigides ; inflorescences mâles en petites glomérules de 1 à 7 fleurs sessiles sur un axe très court ; fleurs allongées ; fleurs femelles solitaires, axillaires, plus grandes ; fruit entouré à la base par des restes du calice, ovale-conique ou sphérique-apiculé.

1.1. Répartition

La distribution de l'espèce est large et elle se rencontre du Nord au Sud sur la côte orientale de l'île. Une vaste concentration d'individus est localisée dans la partie Nord de Madagascar. Egalement, des concentrations sont observées dans les forêts humides du CF Ankeniheny-Zahamena et du CF d'Anjozorobe-Angavo et du PN Andohahela. L'aire d'occurrence de l'espèce est de 241931 Km².

1.2. Population

58 sous- populations ont été recensées pour *Diospyros haplostylis*.

1.3. Habitat

Cette espèce occupe les forêts denses humides entre 100 et 1200m d'altitude, surtout au bord des cours d'eau et sur sols ferrallitiques jaune/rouge.

1.4. Mesure de conservation

Selon la catégorisation de la liste rouge de l'UICN, Cette espèce est classée vulnérable VU B2 (ii). Il existe aussi des sous-populations à l'intérieur des aires protégées.

2. Données relatives au commerce

2.1. Utilisations sur le plan national

Le bois de cette espèce est utilisé pour la construction de maisons, cases pour l'ébénisterie et la construction de meubles. Les jeunes individus sont exploités pour le bois de chauffe.

2.2. Commerce international licite

Le commerce de l'espèce est réglementé par la CITES III.

2.3. Effets potentiels du commerce

La surexploitation et le commerce illicite entraînent la réduction des individus portes graines rendant la régénération naturelle de l'espèce difficile.

3. Situation du point de vue de la protection

3.1. Au plan national

(Voir introduction)

3.2. Au plan international

L'espèce est inscrite à l'annexe III de la CITES (2011)

4. Commentaires du pays d'origine

Les individus matures de *Diospyros haplostylis* sont très rares à cause de la pression anthropique (exploitation sélective et illicite pour l'exportation, la construction et le charbonnage). A ces exploitations s'ajoutent les cultures sur brulis conduisant à la disparition rapide de cette espèce. Ainsi, pour la conservation et la protection de l'espèce, une recommandation consiste à réglementer strictement toute récolte à l'état sauvage et la commercialisation, renforcer et effectuer l'éducation et la sensibilisation environnementale. La multiplication de l'espèce en dehors du milieu naturel est envisageable.

5. Références bibliographiques

DBEV, Autorités Scientifique CITES Flores & WWF. 2010. évaluation écologique de quelques espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar (bois d'ébène, palissandre et bois de rose). Antananarivo, 97p.

DBEV, Autorité Scientifique CITES FLORE & WWF. 2010. Espèces de bois précieux les plus commercialisées de Madagascar : Cas des genres *Dalbergia* et *Diospyros*. Antananarivo, 53p.

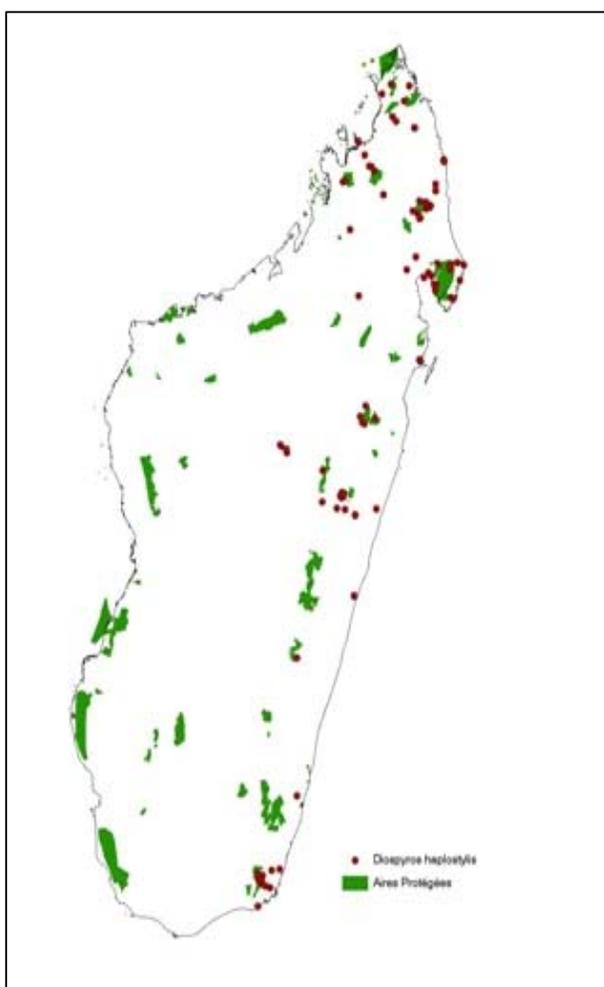
DBEV, GSPM, Association Reniala & WWF. 2010. Proposition d'intégration des espèces de bois précieux de Madagascar dans l'annexe III de la cites : *Dalbergia* spp. et *Diospyros* spp. Antananarivo, 15p.

DBEV, GSPM & WWF. 2011. Statuts écologiques des espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar. Antananarivo. 18p.

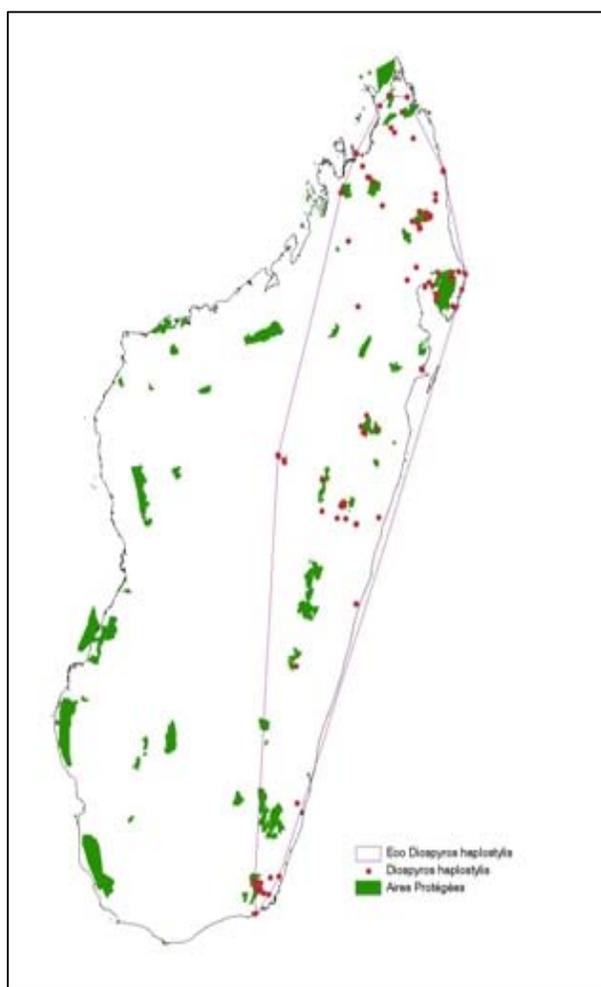
RAMAROSANDRATANA, A.V., RAKOUTH, B., & ROGER, E., (Eds). 2011. Fiches techniques sur les 10 espèces de bois précieux malgaches les plus commercialisées. Antananarivo, 17p.

GSPM. 2011. Liste rouge des plantes vasculaires endémiques de Madagascar. Antananarivo, 188p.

WWW.Tropicos.org



Carte n°30 : Aire de distribution géographique de *Diospyros haplostylis*.



Carte n°31 : Aire d'occurrence de *Diospyros haplostylis*.



Photo n°19: Fruit de *Diospyros haplostylis* (Porter P. Lowry.,

II.17. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE *Diospyros perrieri*

A. PROPOSITION

Classement de l'espèce *Diospyros perrieri* en annexe II de la CITES

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION

Madagascar

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

Taxonomie

Classe : DICOTYLEDONES

Ordre : EBENALES

Famille : EBENACEAE

Genre espèces, auteur et année : *Diospyros perrieri* Jumelle, 1952.

Synonymes

Noms vernaculaires : Pingo, Mapingo, Lopingo (MG), Bois d'ébène (FR), Ebony (ANG).

1. Données biologiques

Arbre de 15 à 25m de haut; écorce du tronc bigarrée de noir et blanc, bois à aubier marron clair ; cœur noir parfait et centré; rameaux jeunes et nouvelles pousses couvertes d'une pubescence blanchâtre ou ferrugineuse vite caduque. Feuilles adultes peu coriaces, ondulées, d'un vert assez sombre, parfois cendrées ou glauques, plus claires et un peu teintées de rougeâtre en dessous ; pétiole de 5-10mm de long ; limbe plus ou moins étroitement ou largement oblong ; fleurs mâles en glomérules denses pluri-ou multiflores, axillaires ou latéraux, couvert entièrement d'une dense pubescence ferrugineuse ; fleurs femelles solitaires ou rapprochées par 2-3 ou plus, 4-5mères, vêtues comme les fleurs mâles ; calice fructifère très accru, fruit beaucoup plus large que haut, déprimé au centre, péricarpe dur, un peu rugueux avec 4-9 graines.

1.1. Répartition

Diospyros perrieri occupe principalement les forêts denses humides de basse d'altitude, sur des substrats rocaillieux calcaires ou siliceux. Sa distribution est surtout limitée dans la partie Nord et à l'Ouest de Madagascar tel la Baie des Sakalava, Montagne des Français, Tsingy de Bemaraha, Plateau de Kelifehy/Kapiloza (Ambongo), Bord de la Besafotra et Menavava (Boina). L'aire d'occurrence de l'espèce est de 3278.39 Km².

1.2. Population

3 sous-populations seulement ont été recensées pour cette espèce.

1.3. Habitat

L'espèce pousse dans les forêts denses humides de 0 à 800m d'altitude et dans les forêts sèches, sur rocaillies calcaires ou siliceuses.

1.4. Mesure de conservation

Diospyros perrieri est classé en danger selon la catégorie UICN : EN B2ab (ii, iii, iv). Il existe aussi des sous-populations à l'intérieur des aires protégées.

2. Données relatives au commerce

2.1. Utilisations sur le plan national

Diospyros perrieri est utilisé comme bois de menuiserie, de construction de maison (pilier, chevron), manche d'outils (grand coupe-coupe, pèle, bêche, hache).

2.2. Commerce international licite

Le bois de *Diospyros perrieri* est exporté sous forme de bloc. L'exportation de l'espèce est soumise à la réglementation de la CITES III.

2.3. Effets potentiels du commerce

Diospyros perrieri est très recherché à cause de la qualité de son bois, la surexploitation sélective des individus portes graines entraine la difficulté au niveau de la régénération naturelle de cette espèce. Outre la surexploitation, la destruction de l'habitat par les facteurs anthropiques divers (culture sur brulis, l'élargissement des champs de culture...) menaces la survie de l'espèce.

3. Situation du point de vue de la protection

3.1. Au plan national

(Voir introduction)

3.2. Au plan international

L'espèce est déjà inscrite dans l'annexe III de la CITES

4. Commentaires du pays d'origine

Diospyros perrieri présente une distribution relativement large mais l'exploitation sélective de cette espèce a entrainé sa rareté, ainsi si des mesures de conservation ne sont pas prises ; l'espèce risque de disparaître très vite. Il est alors indispensable de renforcer et de mettre en œuvre une stratégie de gestion et de conservation durable les pour cette espèce afin de réglementer strictement son exploitation illicite ou non. Une suggestion serait de faire une multiplication de l'espèce hors de son milieu naturel en vue de reforestation ou restauration écologique.

5. Références bibliographiques

DBEV, Autorités Scientifique CITES Flores & WWF. 2010. évaluation écologique de quelques espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar (bois d'ébène, palissandre et bois de rose). Antananarivo, 97p.

DBEV, Autorité Scientifique CITES FLORE & WWF. 2010. Espèces de bois précieux les plus commercialisées de Madagascar : Cas des genres *Dalbergia* et *Diospyros*. Antananarivo, 53p.

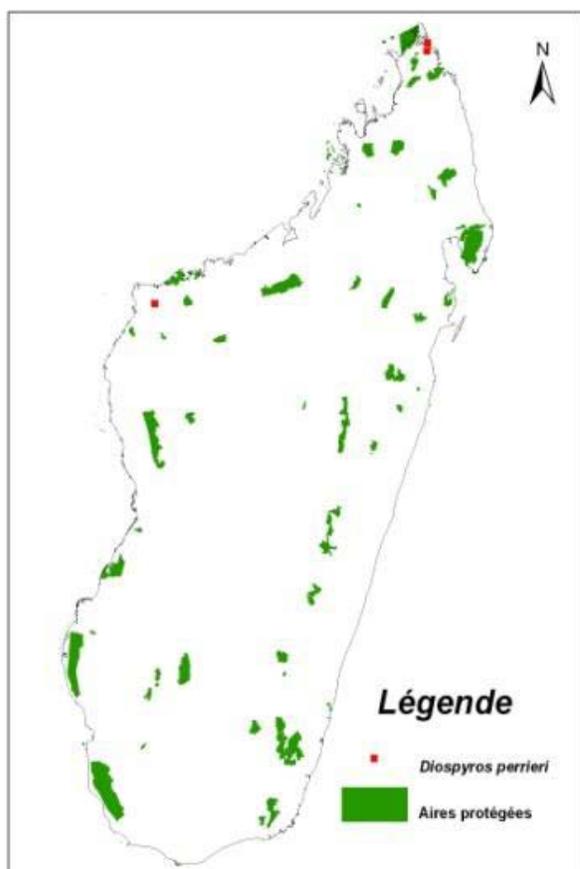
DBEV, GSPM, Association Reniala & WWF. 2010. Proposition d'intégration des espèces de bois précieux de Madagascar dans l'annexe III de la cites : *Dalbergia* spp. et *Diospyros* spp. Antananarivo, 15p.

DBEV, GSPM & WWF. 2011. Statuts écologiques des espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar. Antananarivo. 18p.

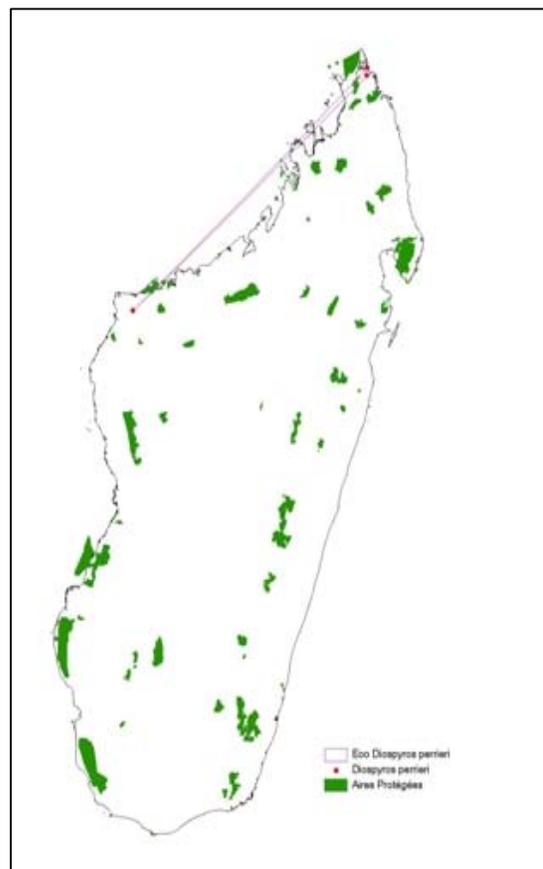
RAMAROSANDRATANA, A.V., RAKOUTH, B., & ROGER, Edmond (eds). 2011. Fiches techniques sur les 10 espèces de bois précieux malgaches les plus commercialisées. Antananarivo, 17p.

GSPM. 2011. Liste rouge des plantes vasculaires endémiques de Madagascar. Antananarivo, 188p.

WWW.Tropicos.org



Carte n°32 : Aire de distribution géographique de *Diospyros perrieri*.



Carte n°33 : Aire d'occurrence de *Diospyros perrieri*.



Photo n°20: Inflorescence de *Diospyros perrieri*

II.18. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE *Diospyros sakalavarum*

A. PROPOSITION

Classement de l'espèce *Diospyros sakalavarum* en annexe II de la CITES

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION

Madagascar

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

Taxonomie

Classe : DICOTYLEDONES

Ordre : EBENALES

Famille : EBENACEAE

Genre espèces, auteur et année : *Diospyros sakalavarum* H. Perrieri, 1952.

Synonymes

Noms vernaculaires : Hazomainty, Bois d'ébène (FR), Ebony (ANG).

1. Données biologiques

Grand arbre de 20-30 m de haut, tronc droit, lisse, atteignant 60cm de diamètre ; bois blanc et dur, couleur de l'aubier marron clair ; cœur noir parfait et centré; bois très dur, non impregnable; tiges jeunes pubescentes, feuilles membraneuses, vertes sur les 2 faces en herbier ; pétiole long, limbe largement ovale, parfois arrondie ou plus ou moins obovale, arrondie ou largement obtus à la base et prolongé par un coin court minuscule, acuminé au sommet ; inflorescence mâle en petites cymes corymbiformes 6-12-flores, axillaires ou latérales ; fleurs femelles solitaires, latérales ou axillaires, non vues à l'anthèse, calice fructifère portant des vestiges de poils sur la face externe ; fruit glabre, sphérique ou turbiné, charnu et jaune sur le vif, d'un noir brillant sur le sec, avec 4-8 graines ternes et oblongues.

1.1. Répartition

L'espèce se rencontre surtout sur la partie occidentale de l'île occupant des formations sèches. Ainsi, on peut la rencontrer à l'extrême Nord de Madagascar, sur la partie Nord Ouest, aux environs du PN Ankarafantsika et dans le Sud Ouest du côté de l'AP Mikea et de l'Onilahy. L'aire d'occurrence de l'espèce est de 147700 Km².

1.2. Population

Les sous- populations de cette espèce est au nombre de 13 répartis à l'intérieur et hors des aires protégées.

1.3. Habitat

L'espèce occupe les forêts denses humides entre 0 et 300m d'altitude, sur des sols alluvionnaires des terrains sédimentaires.

1.4. Mesure de conservation

Cette espèce est classée Préoccupation mineure : **LC**, selon les catégories UICN. Il existe aussi des sous-populations conservées à l'intérieur des aires protégées.

2. Données relatives au commerce

2.1. Utilisations sur le plan national

Diospyros sakalavarum est exploité à cause de la qualité de son bois, elle est surtout utilisée pour la construction de maison, de cases et pour les clôtures (pour la protection des cultures), mais aussi comme bois de chauffage en raison de la grande quantité d'énergie qu'il produit. Les graines sont utilisées par les populations locales pour traiter diverses maladies.

2.2. Commerce international licite

Cette espèce est soumise à la réglementation de l'annexe III de la CITES.

2.3. Effets potentiels du commerce

Les bois de *Diospyros sakalavarum* sont très recherchés sur les marchés internationaux, ainsi l'exploitation abusive et sélective des individus matures portes graines entraine la difficulté de régénération naturelle de cette espèce. Outre la surexploitation, la destruction de l'habitat par les activités anthropiques menace la vie de l'espèce.

3. Situation du point de vue de la protection

3.1. Au plan national

(Voir introduction)

3.2. Au plan international

L'espèce est inscrite à l'annexe III de la CITES.

4. Commentaires du pays d'origine

Les bois précieux font l'objet d'exploitations massives ces dernières années dans les zones qui ne font pas l'objet de protection spéciale et même dans les Aires Protégées depuis 2009.

Le nombre exact de bois exporté pour *Diospyros sakalavarum* n'est pas connu et même si l'espèce présente une large répartition géographique, elle est toujours soumise à des pressions anthropiques diverses, à savoir : la fragmentation de l'habitat, la dégradation des forêts due à l'exploitation sélective.

5. Références bibliographiques

DBEV, Autorités Scientifique CITES Flores & WWF. 2010. évaluation écologique de quelques espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar (bois d'ébène, palissandre et bois de rose). Antananarivo, 97p.

DBEV, Autorité Scientifique CITES FLORE & WWF. 2010. Espèces de bois précieux les plus commercialisées de Madagascar : Cas des genres *Dalbergia* et *Diospyros*. Antananarivo, 53p.

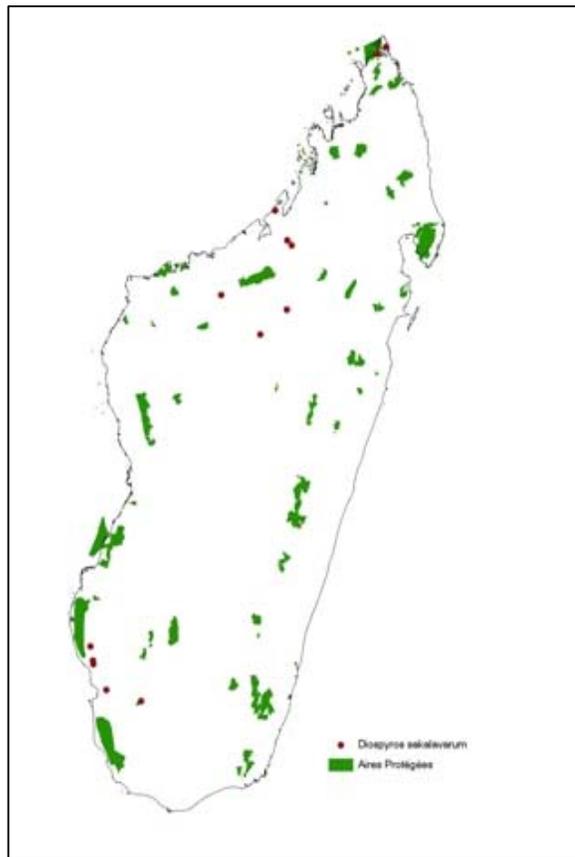
DBEV, GSPM, Association Reniala & WWF. 2010. Proposition d'intégration des espèces de bois précieux de Madagascar dans l'annexe III de la CITES : *Dalbergia* spp. et *Diospyros* spp. Antananarivo, 15p.

DBEV, GSPM & WWF. 2011. Statuts écologiques des espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar. Antananarivo. 18p.

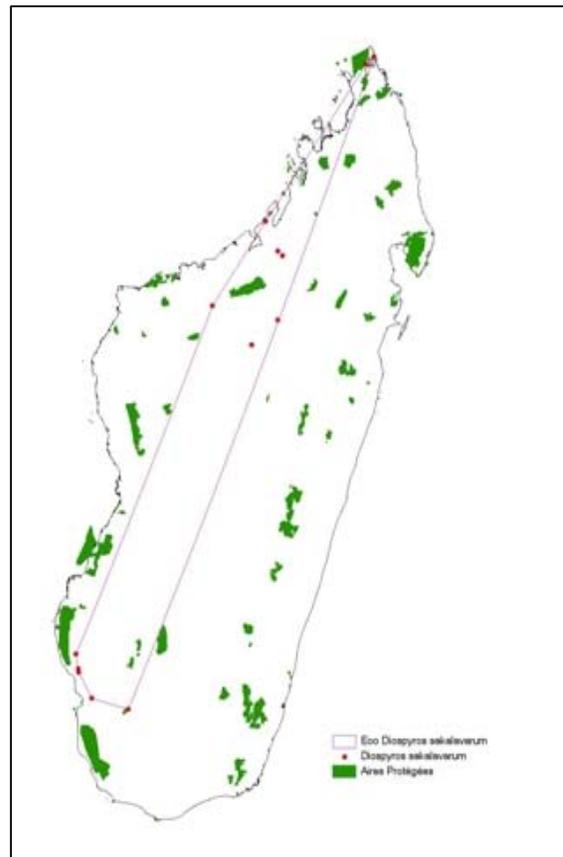
RAMAROSANDRATANA, A.V., RAKOUTH, B., & ROGER, E.,(eds). 2011. Fiches techniques sur les 10 espèces de bois précieux malgaches les plus commercialisées. Antananarivo, 17p.

GSPM. 2011. Liste rouge des plantes vasculaires endémiques de Madagascar. Antananarivo, 188p.

WWW.Tropicos.org



Carte n°34: Aire de distribution géographique de *Diospyros sakalavarum*.



Carte n°35: Aire d'occurrence de *Diospyros sakalavarum*.



Photo n° 21: Fleur de *Diospyros sakalavarum*



(a)



(b)



(c)

Photo n° 22 : coupe du bois de *Diospyros sakalavarum*

(a) Ecorce,

(b) Coupe transversale,

(c) Coupe longitudinale radiale

II.19. PROPOSITION D'AMENDEMENT DE L'ESPECE *Diospyros toxicaria*

A. PROPOSITION

Classement de l'espèce *Diospyros toxicaria* en annexe II de la CITES

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION

Madagascar

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

Taxonomie

Classe : DICOTYLEDONES

Ordre : EBENALES

Famille : EBENACEAE

Genre espèces, auteur et année : *Diospyros toxicaria* Hiern, 1874.

Synonymes

Noms vernaculaires : Kakazomainty (MG), Bois d'ébène (FR), Ebony (ANG).

1. Données biologiques

Grand arbre parfois réduit à un arbuste, toujours vert ; bois à aubier marron clair ; coeur noir parfait et centré tiges et feuilles glabres et coriaces, pétiole noir de 6-18mm, limbe oblong-lancéolé ou plus souvent ovale-oblong Inflorescences mâle en glomérules arrondis axillaires, de 3 à 7 fleurs, fleurs femelles solitaires ; fruit sphérique (5cm de diamètre) ou un peu déprimé au sommet, calice fructifère accru, cupuliforme sur le fruit développé plus ou moins séricé-ferrugineux à l'extérieur 6-8 graines par fruit.

1.1. Répartition

L'espèce se rencontre dans le Parc National Masoala, Maroantsetra, Mananara, Montagne des Français, Soanierana Ivogo, Nosy-be. L'aire d'occurrence de l'espèce est de 154383 Km².

1.2. Population

10 sous- populations ont été dénombrées pour l'espèce.

1.3. Habitat

Diospyros toxicaria a généralement comme habitat les forêts denses humides orientales de 600 à 800 m d'altitude, sur des associations de sols ferrallitiques jaune/rouge plus rouge et sols peu évoluées dunaires et sableux.

1.4. Mesure de conservation

Selon la catégorie de la liste rouge de l'UICN, Cette espèce est classée vulnérable : **VU A2adB2ab** (ii, iii, v). Il existe aussi des sous-populations à l'intérieur des aires protégées.

2. Données relatives au commerce

2.1. Utilisations sur le plan national

Les communautés locales utilisent surtout le bois de *Diospyros toxicaria* comme bois de construction à cause sa qualité (dur, droit, résistant au termite). Les restes de bois de construction sont recyclés pour le bois de chauffe.

2.2. Commerce international licite

, l'espèce est exportée sous forme de bois travaillé. Elle est soumise à la réglementation de l'Annexe III CITES.

2.3. Effets potentiels du commerce

Le commerce et l'exploitation illicite menace la survie de cette espèce. La surexploitation des individus matures pourrait entraîner un déficit sur la régénération naturelle de l'espèce car le succès de la régénération d'une espèce est déterminé par l'accomplissement effectif de nombreux événements dans le cycle de vie de l'arbre (floraison, pollinisation, production de graines et dispersion dans des sites viables), ainsi si une de ses événements est absente, la régénération naturelle pourrait ne pas avoir lieu.

3. Situation du point de vue de la protection

3.1. Au plan national

(Voir introduction)

3.2. Au plan international

Cette espèce est inscrite à l'annexe III de la CITES (2011).

4. Commentaires du pays d'origine

Le nombre exact des bois de *Diospyros toxicaria* exportés n'est pas connu, vu que toutes les espèces sont rassemblées sous le même nom : bois d'ébène. En plus, les individus à l'état sauvage sont exposés à des pressions et menaces d'origine anthropique, comme l'exploitation illicite conduisant à la dégradation de l'habitat. Il est donc indispensable de renforcer les modes de gestion et de conservation déjà mis en place pour contrôler les exploitations et les commerces illicites de cette espèce.

5. Références bibliographiques

DBEV, Autorités Scientifique CITES Flores & WWF. 2010. évaluation écologique de quelques espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar (bois d'ébène, palissandre et bois de rose). Antananarivo, 97p.

DBEV, Autorité Scientifique CITES FLORE & WWF. 2010. Espèces de bois précieux les plus commercialisées de Madagascar : Cas des genres *Dalbergia* et *Diospyros*. Antananarivo, 53p.

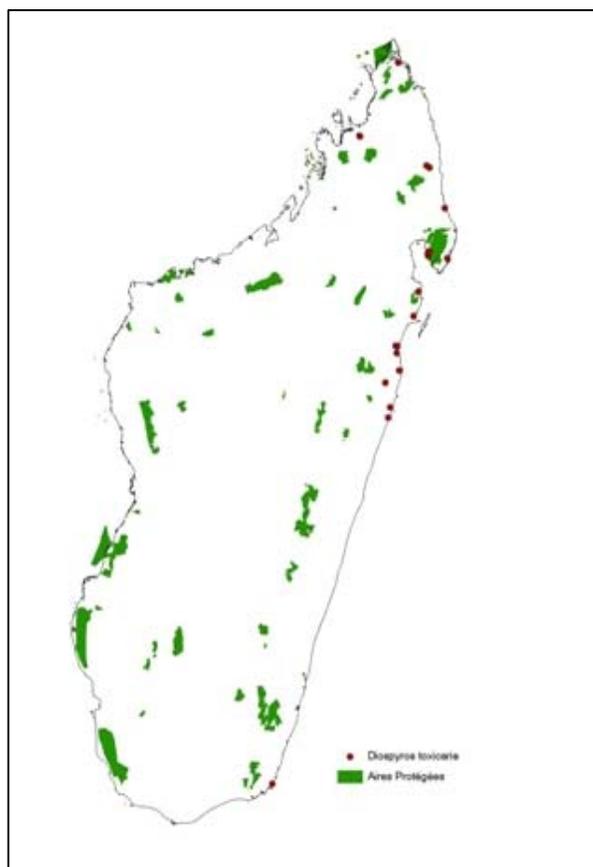
DBEV, GSPM, Association Reniala & WWF. 2010. Proposition d'intégration des espèces de bois précieux de Madagascar dans l'annexe III de la cites : *Dalbergia* spp. et *Diospyros* spp. Antananarivo, 15p.

DBEV, GSPM & WWF. 2011. Statuts écologiques des espèces de bois précieux les plus commercialisées à Madagascar. Antananarivo. 18p.

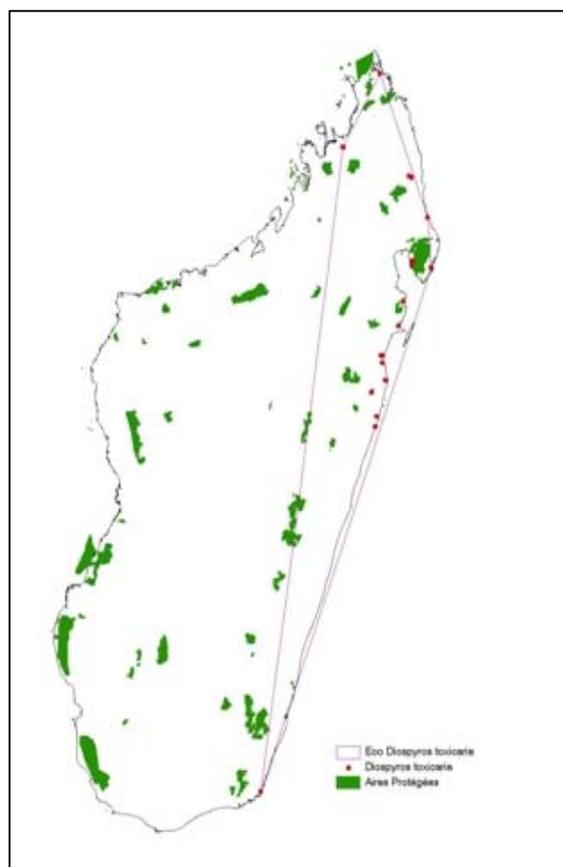
RAMAROSANDRATANA, A.V., RAKOUTH, B., & ROGER, E., (Eds). 2011. Fiches techniques sur les 10 espèces de bois précieux malgaches les plus commercialisées. Antananarivo, 17p.

GSPM. 2011. Liste rouge des plantes vasculaires endémiques de Madagascar. Antananarivo, 188p.

WWW.Tropicos.org



Carte n°36: Aire de distribution géographique de *Diospyros toxicaria*.



Carte n°37 : Aire d'occurrence de *Diospyros toxicaria*.



Photo n°23: *Diospyros toxicaria* (RAZAFITSALAMA, 2006)



(a)



(b)



(c)

Photo n° 24: coupe du bois de *Diospyros toxicaria*

(a) Ecorce,

(b) Coupe transversale,

(c) Coupe longitudinale radiale